Imprimé
au Canada

Printed
in Canada

MARIUS BARBEAU
CEINTURE FLÉCHÉE
PAYSANA

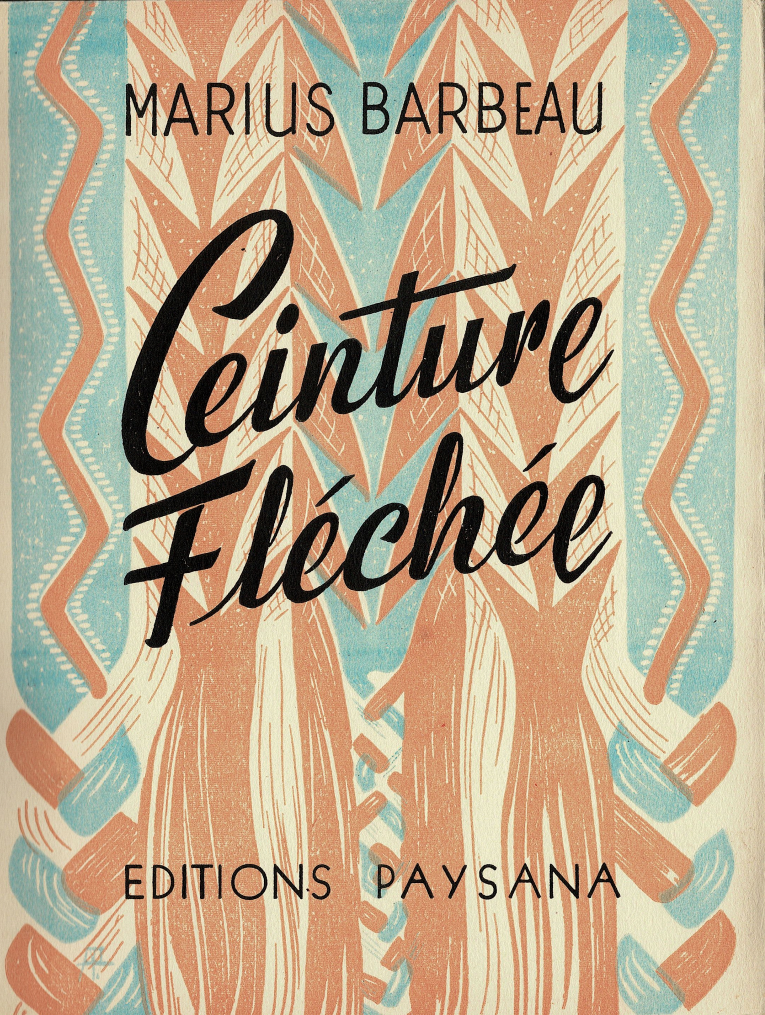

MARIUS BARBEAU

Ceinture Fléchée

EDITIONS PAYSANA

CEINTURE FLÉCHÉE

Marius Barbeau

CEINTURE FLÉCHÉE

ÉDITIONS PAYSANA
MONTRÉAL

REMERCIEMENTS

à **Mme Juliette Caron-Dupont,** qui a corrigé mon texte, et

au **Musée national du Canada,** qui a autorisé l'adaptation en français de ma monographie ASSOMPTION SASH (Bulletin 93, National Museum of Canada). Cette adaptation contient plusieurs illustrations qui accompagnaient le texte anglais.

M. B.

Ottawa, le 30 septembre 1945

A SAINT-JACQUES DE L'ACHIGAN

Venez tous avec moi aux paroisses de Sainte-Marie-Salomé et de Saint-Jacques de l'Achigan près L'Assomption et Joliette! Nous nous rendrons chez les vieilles tisseuses et ourdisseuses de ceintures fléchées, pour y apprendre le secret de leur art ancien et joli.

C'est en automne 1937; une première neige blanchit d'un suaire les champs attristés, sans recouvrir encore les chicots de tabac et de blé d'Inde coupés; le frimas habille d'argent les arbres dépouillés, en profil contre un ciel gris. L'hiver s'annonce prochain, les routes vont se clore; le silence est descendu partout, sauf au coin de l'âtre.

Dès l'arrivée chez Mme Napoléon Lord, hors le village de Sainte-Marie-Salomé, les civilités s'échangent avec empressement. Nous sommes en pays de connaissances. Les souvenirs des Festivals au Château Frontenac, à Québec, reviennent en souriante réminiscence. Mme Lord et sa fille, en 1927 et 1928, avaient participé au programme d'artisanat. Dans la grande cuisine de Mme Lord, chacun s'assied pendant que l'hôtesse, sachant qu'il s'agit encore une fois de ceintures fléchées, demande à sa fille d'apporter le coffret contenant l'ouvrage et la laine. On ne travaille pas beaucoup à ces besognes d'autrefois; les commandes deviennent rares et les jours passent à d'autres tâches.

Le coffret ouvert, on en sort des échevaux de laine blanche ou teinte en bleu, en rouge, en jaune, en vert, puis une ceinture large de huit pouces, achevée, prête à passer à d'autres mains–pour soixante-quinze piastres. Aujourd'hui, les ceintures se vendent cher; jadis, une ceinture de choix ne valait que quinze ou vingt piastres.

Voilà une belle pièce tissée, comparable aux autres, forte et serrée, de la période révolue où les bourgeois de Beaver Hall, à Montréal, en enserraient avec fierté leurs capots de chat sauvage. Les nuances nettement découpées s'atténueront, au cours des années. Le temps enrichit de sa patine les ouvrages des artisans, qu'ils soient de la ville ou des champs.

Une ceinture inachevée est la dernière à émerger du coffret. Ce morceau, à l'hiver, remontera sans doute au crochet du mur, sous la main habile de Mme Lord ou de sa fille. Une mère bien née suit la coutume en transmettant à ses enfants les petites adresses qu'elle a reçues de sa porpre mère. Les arts domestiques deviennent héréditaires; ils se localisent en certains districts ruruaux. S'est ainsi régionalisée la ceinture fléchée dans l'Assomption et dans les subdivisions de la vaste paroisse d'autrefois qui fournissait bien des engagés à la Compagnie du Nord-Ouest. La ceinture, portée par les canotiers et les voyageurs, servait à la traite des fourrures.

La façon de tisser ces ceintures peut s'apprendre, même de nos jours où les mains ont beaucoup perdu de leur première adresse. Le travail exige une attention soutenue, car le jeu des doigts, dans la dispositions des quatre ou cinq cents brins que comporte une grande ceinture, requiert une pratique constante. Les nouveaux-venus qui observent, qui cherchent à comprendre et à prendre

des notes, ne saisissent pas facilement, de prime abord, le principe de ce tissage purement manuel, qu'on peut appeler tressage. Mais à l'aide d'explications accompagnant l'action ralentie des doigts, la lumière se fait. Il ne reste plus qu'à se livrer à l'apprentissage de l'art, sans la direction d'une tisseuse.

La plupart des familles d'habitants à Saint-Jacques et dans les paroisses environnantes (Sainte-Marie-Salomé, Saint-Alexis, Saint-Ambroise de Kildare), il y a cinquante ans ou plus, consacraient deux ou trois mois de l'hiver à la fabrication des ceintures que leur commandaient les marchands et les particuliers de Montréal. Des maisonnées entières, hommes, femmes et enfants, s'y adonnaient presque sans trève, depuis les premières heures du matin jusqu'à tard dans la soirée. On devait tisser un grand nombre de ceintures pour en tirer le moindre profit, les prix étaient extrêmement bas. Les artisanes devaient s'y appliquer corps et âme, jusqu'à en tomber de fatigue.

Bon nombre de familles, parfois alliées les unes aux autres, s'y étaient spécialisées, à savoir: les Desrosiers, Mirault, Lord, Venne, Melançon, Légaré, Gaudet, Johnson, Bourgeois, Forest, Léveillé et Lajoie – la plupart d'origine acadienne qui remontait au "grand dérangement". Ce groupe d'Acadiens, arrivé sur le Saint-Laurent en 1755, s'était établi sur les deux rives du fleuve, non loin des Trois-Rivières, et à Saint-Grégoire. Depuis, il s'est abondamment épanché dans toute la région, en conservant mieux son identité que les voisins de même langue ne le soupçonnent.

A Saint-Jacques, on dit encore: "Toutes les femmes, il y a soixante ans, fabriquaient, jour et nuit, des ceintures."

Les ceintures, tissées à la douzaine pour remplir les commandes des marchands, se conformaient toutes au même modèle. Impossible, lorsqu'il fallait faire vite, d'y mettre de la variété ou de la fantaisie. On n'y parvenait que dans le cas de commandes particulières aux meilleures tisseuses, qui fixaient un prix plus élevé que les autres et qui employaient de la plus belle laine.

Les bourgeois qui exigeaient une ceinture de luxe, tissée serré, plus forte que les communes, de dix pouces de largeur – il s'en exécutait, paraît-il, de dix à douze pouces, s'adressaient à Mmes Desrosiers, Odilon Vigneault, Napoléon Lord, ou à quelqu'autre parmi les plus habiles.

En 1937, savaient encore tisser la ceinture, dans cette région: Mme Joseph Blanchard (Sainte-Marie-Salomé), Joseph Melançon (Elizabeth Lord), Raymonde-Jean Venne et Jean-Louis Lord (Julienne Desrosiers) – ces deux dernières de L'Achigan –, Joseph Larivière et Joseph Richard (de Sainte-Marie-Salomé) Emile Lépine et Erméline Mirault (L'Achigan). Depuis que ces ouvrières ont cessé de consacrer l'hiver au tissage, elles n'en entreprennent qu'à l'occasion.

Les enfants, surtout les petites filles, commençaient à mettre la main aux ceintures dès l'âge de sept ans environ. D'abord, elles aidaient leur mère, en démêlant les brins croisés; car il faut dire que les brins se mêlaient derrière elle à mesure que le tissage avançait – ce mélange des brins s'opérait à l'inverse du tissage. La tâcre de démêler occupait deux enfants. Autrement, la tisseuse devait de temps à autre discontinuer son tressage en haut, et se retourner en arrière pour démêler les brins enchevêtrés.

Le procédé du tissage était en soi facile à maîtriser, suivant les unes; selon d'autres, assez difficile. Ce qui paraît compliqué à un étranger est simple et ordinaire aux initiés, dans une famille où cet art a toujours été pratiqué.

Beaucoup de tisseuses pouvaient, avec l'assistance voulue, compléter une ceinture ordinaire, de six pouces de largeur, en une longue journée – de cinq heures du matin à onze heures du soir. Le travail avançait vite, aux mains d'ouvrières rompues au métier. Elles travaillaient, à vrai dire, les yeux fermés. D'autres confectionnaient une demi-ceinture par jour. Mme Napoléon Lord, âgée et moins alerte vers 1930, tissait, à son propre dire, trois pieds et trois pouces, en sa pleine journée, c'est-à-dire une demi-centure. Le soir, aidée d'une autre personne, elle tressait en sus la frange de cette moitié et tordait les brins. Tordre ces brins, les nouer dans les bouts aurait été ardu pour une seule ouvrière. De nos jours, une tisseuse ne parvient à tisser que quelques pouces du matin au soir.

En un recensement (1) de Montréal, vers l'an 1825, on lit que, à la manufacture de ceintures de laines de Nicolas Brisson, le patron payait vingt chelins pour une ceinture; dix chelins pour le travail des tisseuses. Il employait trois ouvrières, qui devaient venir de L'Assomption.

Plusieurs artisanes d'il y a cinquante ans travaillaient d'ordinaire ensemble, afin de "tuer" par la jasette et les chansons la navrante monotonie de la besogne. Ainsi, Mme Joseph Bouchard et ses deux soeurs se ren-

(1) Livre de Dépouillement du Recensement fait de la Cité (de Montréal) en 1825 (Archives du Séminaire de Québec).

daient chez leur voisine, avec leur ouvrage. Toute la place de la maison peu spacieuse était prise par les ceintures et les ouvrières à l'oeuvre. Les hommes, obligés de traverser la pièce, feignaient la mauvaise humeur, et se plaignaient de l'embarras causé par les femmes – trop de femmes! – en hivernement.

*
* *

Pour expliquer plus en détail la manière d'exécuter le travail, il est bon de dire que les brins de laine teinte étaient assortis en faisceux, prêts à tresser (ourdir). La tisseuse fixait un **tempié**, composé de deux petites baguettes de cèdre, environ de douze pouces de longueur, au milieu des brins. Ce **tempié** les assujettissait en largeur, à l'endroit même où le travail devait débuter d'ordinaire, au milieu de la ceinture. Un bout des brins était alors accroché à un soliveau de plafond ou en haut d'un mur, et l'autre, à un clou dans la plancher.

La tisseuse s'asseyait aussitôt en face des brins s'élevant en diagonale du plancher au mur ou au soliveau. Puis elle commençait le tressage à partir du **tempié**, de haut en bas. Ainsi le travail partait-il du centre, dans le sens de la longueur. Voilà la seule manière possible, dans les longues ceintures.

De temps à autre, l'ouvrière dénouait un bout du **tempié** et le poussait jusqu'à l'endroit du tressage; ces baguettes tenaient l'ouvrage ferme et aplani dans toute sa longueur. Afin de remonter les brins à la portée naturelle des mains, on faisait de gros noeuds peu serrés, espacés les uns des autres, dans la partie supérieure. La longueur des brins étant d'autant raccourcie, le clou retenant le bas était rapproché.

La première moitié achevée, y compris la frange, l'ouvrière changeait la position de son ouvrage, en intervertissant le bas et le haut. Le tempié, replacé au centre, marquait l'endroit où le tressage reprenait de haut en bas.

La longueur considérable d'une ceinture ne permet pas le tissage d'un bout à l'autre comme dans le cas des jarretières; l'étendue des brins dépassait douze pieds.

A l'origine, on connaissait différentes manières de tisser la ceinture. La chose se constate à l'examen des specimens conservés dans les musées. Mais les ceintures de L'Achigan au de Sainte-Marie-Salomé sont toutes du même type commercial, en série.

Les flèches, les flammes ou pointes, sont d'ordinaire de la longueur de l'index – d'environ trois pouces et demi. La plupart des ouvrières mettaient sept flèches ou pointes, ou six et demi, au pied. Les flèches longues, plus faciles d'exécution, hâtaient la besogne. Les ceintures raffinées, fortes et serrées (comme celles de Mme Lord), comptaient jusqu'à quatorze flèches au flammes au pied. Plus les flèches étaient fines, plus il fallait de soin, de labeur, pour les tisser.

Les ceintures tissées par Mme Napoléon Lord mesuraient huit ou neuf pouces de largeur; celles de la plupart des artisanes de son temps de dépassaient guère six pouces ou six pouces et demi.

Les plus petites ceintures se composaient d'au moins une centaine de brins.

La bande rouge ou coeur (d'après l'expression les ouvrières), au milieu de la ceinture sur la longueur, comprenait 80 doubles brins. Un côté du coeur contenait

16 flèches ou pointes, composées chacune de 12 brins, et l'autre côté, autant – soit en tout 32 flèches ou pointes. Le total consistait en 464 brins doubles ou deux brins tordus en un seul. Ces chiffres, fournis par Mme Napoléon Lord, diffèrent un peu de ceux de Mme Jean-Louis Lord. Une ceinture, d'après cette dernière, contenait 18 flèches de 12 brins, de chaque côté du coeur, et 50 ou 60 brins dans le coeur. Les ceintures plus larges, selon Mme Napoléon Lord, se composaient de 24 flèches ou pointes de chaque côté, le nombre des brins et le coeur restant les mêmes.

Le dessin ou patron de la ceinture variait à volonté, comme celui des jarretières. Il dépendait du nombre de brins et de la manière de placer, au début, les couleurs, habituellement le rouge, petit bleu, gros bleu, jaune et vert – toujours les mêmes, chez les tisseuses de L'Achigan ou de Sainte-Marie-Salomé.

Pour établir un dessin, c'est-à-dire "flécher les flèches" ou "carreauter" (quadriller une couleur dans les flèches), il fallait prendre à la fois six brins d'une couleur et six d'une autre, et les placer les unes au dessus, dans la trame, et les autres, en dessous. Ce procédé dans le tressage les faisait émerger tour à tour.

Les franges étaient exécutées de préférence par les plus jeunes membres de la famille; chez Mme Napoléon Lord, par le chef de la maison. Celui-ci affirmait que, pour bien tordre les deux ou trois brins rassemblés de la frange, il fallait quatre mains. On retordait les brins entre les paumes des deux mains. Ainsi, disait-il, "ça vrille". Avant le retordage, on tressait les brins d'un pouce environ, puis on terminait le tout par un noeud.

LA CEINTURE FLECHEE DECLINE

L'intervention du curé Tancrède Viger, dans l'affaire des tisseuses de l'Achigan, vers 1890, mit un terme à la fabrication domestique de la ceinture fléchée au profit des commerçants. Convaincu que les tisseuses "travaillaient pour rien, tout en ruinant leur santé à une besogne ingrate," il leur conseilla d'exiger paiement en argent: faute de quoi, point de ceintures. Le marchand Dugas, de L'Achigan, ne vit pas ce changement d'un bon oeil; devenu à l'aise, vieux et routinier, il se croisa les bras, et ses ouvrières en firent autant.

Cet arrêt de l'industrie, à L'Achigan, coïncidait avec un expédient auquel la Compagine de la Baie-d'Hudson avait déjà recours, pour réduire le coût des ceintures et augmenter la vente. Cet expédient consistait à faire manufacturer à meilleur marché, à Coventry, en Angleterre, par la Compagnie Pool, Lorrimer & Tabberer Ltd, des ceintures exécutées sur métier mécanique.

Ces ceintures, émaillées des couleurs chaudes et brillantes, en laine soyeuse, de belle qualité, ne se comparaient pas, en solidité et en durée, aux ceintures de L'Assomption. Elles n'étaient pas comme elles tressées, mais simplement fabriquées d'une chaîne et d'une trame unies, comme tout tissu exécuté au métier. Mais, à l'étalage, aux yeux du commun, elles se vendaient très bon marché – de deux ou trois piastres. Aussi ne tardè-

rent-elles pas à supplanter les premières, dans le commerce. Aujourd'hui, l'amateur s'entend si peu en cette matière, que des ceintures de la Compagnie Pool, Lorimer. . . sont prises et vendues pour ceintures fléchées.

La brève histoire de ces ceintures importées vaut la peine de s'y arrêter, à la lumière d'une lettre de A. Lorimer, président de Pool, Lorimer & Tabberer, Ltd., datée du 1er avril 1938 (extraits traduits de l'anglais) :

> En réponse à votre lettre du 14 mars 1938, concernant la Compagnie de la Baie d'Hudson et les Ceintures tissées, tout ce que je puis vous dire – ne connaissant pas exactement les circonstances qui ont conduit à la fabrication de ces Ceintures – est qu'elles étaient destinées aux sauvages du Nord-Ouest. Les sauvages la portaient en ceinture ou en bandoulière, et y suspendaient poignards, pistolets, etc.
>
> Nous avons fabriqué ces Ceintures même avant 1883. Les premières étaient exécutées sur des métiers simples à la main (**Single Hand Looms**), à Coventry. Ces métiers sont d'origine préhistorique.
>
> Plus tard, elles furent tissées en bien plus grand nombre sur le métier Cartwright de Nottingham (1784). Ce métier en produisait six ou huit à la fois; les navettes les traversaient toutes simultanément, au moyen d'un engrenage à crémaillère.
>
> Les franges tressées se terminant en pompons étaient, et sont encore, produites à la main, sur une planche à chevilles; le tordage des brins s'exécute au moyen d'outils simples – planchette

> avec crochets tournants remontés. . . Ces procédés eux-mêmes sont plus anciens que le tissage.
>
> Le District de Coventry, où est située notre manufacture, a pratiqué l'art du tissage (**Has had weaving interests**) depuis l'an 1066. Guillaume le Conquérant introduisit des tisserands dans Hereford, ville voisine.
>
> Une des principales raisons de cette entreprise des Ceintures, à Coventry, est peut-être que, depuis bien des années, ce district possède des lainages brillants et vivement coloriés, teints en permanence, et appropriés à l'usage en plein air.
>
> Un de nos anciens ouvriers, qui tissait des Ceintures (maintenant à sa retraite), nous dit qu'il y travaillait lui-même vers 1883. Mais, avant lui, pendant des années, son père en avait fabriqué pour nous. Il y avait alors un bon nombre de vieux Tisserands et de Métiers à la main. Tout cela a, depuis, disparu.

Les ceintures tissées de Coventry, depuis plus de cinquante ans, se vendent en grand nombre, à tous les comptoirs de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, à Winnipeg, à Vancouver, et ailleurs dans le nord-ouest, là où se continue la traite des fourrures. Ces ceintures, comme jadis celles de L'Assomption, sont indispensables aux canotiers, aux chasseurs et aux porteurs. En enserrant le capot autour de la taille pendant la froidure, elles conservent ainsi la chaleur. Le porteur en marche y a recours pour assujetir à ses épaules le paqueton suspendu au front par le ceinturon. Et partout où, d'urgence, il faut attacher un objet pour le retenir, la ceinture répond aux

besoins. Les beaux dimanches ou en parade, elle scintille de joyeuses couleurs; elle sert de tape-l'oeil.

Pendant la première grande guerre (1914-1918), la nouvelle courut, dans le Nord-Ouest, que la Compagnie de la Baie-d'Hudson ne détaillerait plus de ceintures de Coventry: les tisserands, disait-on, avaient fermé boutique; ils s'étaient enrôlés. Aussi y eut-il une "course" aux ceintures. Mais la suppression de cette industrie n'était qu'une mesure de guerre. Bientôt les ceintures réapparurent; elles pourraient bien rester longtemps en faveur.

Le délin de la ceinture fléchée dans le comté de L'Assomption, la désillusion et l'inactivité des ouvrières se prolongèrent pendant de longues années. On crut, en ville, que le secret de sa tissure était à la veille de se perdre: ce secret ne tenait plus qu'à la survivance de quelques tisseuses sur le point de disparaître.

La Canadian Handicrafts Guild s'en émut et tenta d'attirer l'attention sur l'effacement d'un art qui avait longtemps caractérisé Beaver Hall à Montréal et la traite des fourrures.

Le folkloriste et archiviste E.-Z. Massicotte prit connaissance de ce réveil tardif de l'opinion qu'on peut qualifier d'archéologique, puisqu'il ne devait guère produire de résultats.

MASSICOTTE EVOQUE LE PASSE

M. E.-Z. Massicotte a décrit ce réveil auquel il prit activement part, de 1912 à 1924. Voici ce qu'il en dit dans **Le Bulletin des Recherches historiques** (1907, pages 154-156), et dans les **Mémoires de la Société royale** (1924, Section I, pages 143) :

> Lors de l'exposition annuelle de la Canadian Handicraft Guild à la Art Gallery de Montréal, en mars dernier (1907), ayant appris qu'on exhibait une collection de ceintures fléchées et qu'une de nos compatriotes y confectionnait même une ceinture sous les yeux des visiteurs, je m'y rendis dans le but de voir ce spectacle plein d'attrait pour un curieux des choses de son pays. Tout d'abord, j'examinai la collection de ceintures, particulièrement celles qui étaient destinées aux bourgeois des Compagnies et qui sont ornées de dessins en rassades formant partie du tissu, puis je lus sur le catalogue de la Guild la notice suivante, qui mérite d'être citée ici, à titre documentaire:
>
> "An interesting feature of the Canadian Handicrafts Exhibition is the beautiful collection of Canadian sashes–the Ceinture fléchée. Some of them are very old and their wonderful texture and exquisite colouring make them very valuable. The

stitch is an intricate one and is known as the "arrow stitch," just why no one seems to know. Some writers say it is of Norman French origin, and others that it is Spanish. It is just possible that the pattern may have been invented by settlers, to whom an arrow was a too frequent signal for disaster. The art of weaving these sashes is known at present to only a few workers. The Guild is making every effort to retain this art, so that new sashes may be made that will compare favourably in texture and colour with these fine old ones. The Ceinture Fléchée is distinctly Canadian and makes an effective addition to the costume of those engaging in winter sports."

Ensuite, je me rendis voir la fameuse tisseuse, Mme Françoise Venne, qui travaillait allègrement, malgré ses soixante-dix ans passés. La Guild l'a découverte après bien des recherches à l'Assomption et aux environs, car les confectionneuses de ceintures se font excessivement rares maintenant, l'industrie du tissage domestique, sous toutes ses formes, étant tombée, en ce pays, dans une désuétude bien regrettable. Ayant fait la connaissance de la vénérable septuagénaire, elle s'offrit gracieusement à m'expliquer sa manière d'opérer, qui est comme suit:

Après avoir choisi sa laine, l'ouvrière la nuance, puis la fixe le long d'une règle d'un pouce par six pouces plus ou moins. Cette règle est placée horizontalement au moyen d'une ficelle à un dossier de chaise ou à une targette de fenêtre. Le tissage ou plutôt le nattage, car il n'y a pas de trame, est assez compliqué, mais il peut s'apprendre assez

facilement par une personne habituée à natter la paille ou les tapis. L'ouvrière commence son travail par le milieu et natte les brins de laine en alternant obliquement du centre à gauche et du centre à droite. Une confectionneuse habile fabrique une ceinture en quatre ou six semaines à travers ses petits travaux de ménage. Autrefois, une ceinture se payait $10, lorsqu'on fournissait la laine; aujourd'hui, Madame Venne exige $25 et plus.

D'après elle, les vraies ceintures fléchées ne se fabriquaient qu'à L'Assomption, et c'est la famille Brouillette, dont elle fait partie, qui était dépositaire du secret de cette industrie, voici comment : Sa grand'mère, qui était acadienne, reçut un jour la visite d'un Acadien chassé de son pays par le "grand dérangement". Il avait une ceinture de ce genre et il la lui donna en cadeau. Comme elle était adroite et s'intéressait à tous les genres de tissage, celui de la ceinture lui plut beaucoup, par son originalité. Ce que voyant, l'Acadien lui enseigna le secret de la fabrication. Ces ceintures ayant conquis immédiatement la faveur du public, elle transmit son art à tous ses garçons et filles indifféremment, qui a leur tour le léguèrent à leurs enfants.

Mme Venne n'avait que huit ans lorsqu'elle apprit, et elle a natté les quantités de ceintures durant sa longue existence. Fait curieux, aucun de ses descendants n'a voulu se rendre maître de son secret, car "la jeunesse d'aujourd'hui, me dit-elle, avec un sentiment de regret, estime que ce beau travail est trop peu rémunérateur pour ce qu'il exige de patience . . ." Elle s'arrête là, mais je de-

vine, par le regard qu'elle promène sur les belles dames anglaises qui l'entourent, qu'elle voudrait ajouter : "Nous allons donc le perdre, cet art, qui était bien à nous, puisqu'il n'y a plus que nos concitoyennes saxonnes qui s'en occupent ?"

Cette légende, pas plus que la notice, n'explique d'une façon concluante l'origine de la ceinture, ni surtout du dessin qui lui vaut sa renommée, mais il y a là des informations qui devraient servir à mettre les chercheurs dans la bonne voie.

*
* *

Dès 1885, M. Massicotte avait lui-même porté la ceinture de laine, en compagnie des Raquetteurs de l'Etoile; il était un de leurs compagnons. Mais la ceinture qu'il ceignait, à bien y songer, provenait d'Angleterre, comme la plupart des autres.

Voici comment ce folkloriste me raconta ses souvenirs au sujet de la ceinture fléchée (Je les notai en sténographie) :

Il était chic de porter une ceinture fléchée. Les marchands, les avocats et les bourgeois portaient des ceintures par-dessus de courts capots d'étoffe. On marchait beaucoup plus, dans ce temps-là, que de nos jours. Ceux qui ne possédaient que des ceintures fabriquées n'en connaissaient pas la différence, quoique l'article fabriqué se soit vendu pour $1 ou $2, tandis que les ceintures de L'Assomption valaient de $15 à $25; elles étaient souvent faites sur commande. C'est à cette époque (1885) que les acheteurs de ceintures furent pour

la première fois dupés avec des marchandises substituées. Parmi plusieurs autres portant des ceintures, j'ai vu le fameux docteur Mignault, dont le père était un rebouteur bien connu de L'Assomption ou des environs; les Michaud étaient apparentés à la famille Lord, qui tissait des ceintures fléchées.

L'exposition de la Canadian Handicrafts Guild à la Galerie des Arts (Carré Phillipps), en 1907, me donna une idée de la beauté et de la grande valeur des ceintures fléchées. Plus d'une demi-douzaine de ceintures de 6", 7" ou 8" de largeur portaient de grosses initiales (d'environ 1½"), celles des propriétaires, cousues en rassade ou appliquées sur les ceintures. Je fus tellement éberlué à la vue de Mme Venne, qui tissait une ceinture devant la foule, que je me mis aussitôt à me renseigner sur les tisseuses. Mais pendant plusieurs années personne ne témoigna beaucoup d'intérêt à ce sujet.

Nos **Veillées du Bon Vieux Temps** (organisées en 1919, par M. Masicotte et moi-même en 1919, sous les auspices de la Société historique de Montréal, à la Bibliothèque Saint-Sulpice) réveillèrent l'intérêt pour la ceinture de L'Assomption. Nous avions plusieurs beaux spécimens en exposition sur l'estrade. On consacra, à même les profits des Veillées, $50. à l'étude et à la conservation de la ceinture fléchée.

Ayant appris que Mme Napoléon Lord, de Sainte-Marie-Salomé, savait encore confectionner des ceintures, je me mis à la recherche de quelqu'un qui pourrait l'apprendre d'elle. Les Soeurs de la

Providence, de la rue Fullum à Montréal, acceptèrent la tâche de conserver l'art dans leur institution; elles en confièrent la garde à deux religieuses de leur communauté. L'une d'elles, Soeur Marie-Jeanne, montra des aptitudes particulières, non seulement pour l'étude et la confection de la ceinture commune de L'Achigan, mais pour les techniques variées du tressage au doigt, ceintures façon "filet" et ceintures tressées, dont elle façonnait d'intéressants ceinturons en soie.

Les Soeurs de la Providence purent s'intéresser d'autant plus facilement à la confection des ceintures que quelques vieilles femmes, supportées par leur communauté, savaient déjà tisser des ceintures fléchées; ces femmes venaient probablement de la région de L'Assomption. Les Soeurs essayèrent six ou sept sortes de laine ordinaire, mais avec peu de succès; la laine peignée dite "worsted", refilée et tordue serré, leur était indispensable; la laine de Shetland semblait la plus appropriée.

L'origine de la ceinture fléchée m'intriguait. Je m'informai auprès des folkloristes en France, pour savoir si on connaissait ce genre de tissage. Le seul renseignement reçu était fut rue les Basques, dans les Pyrénées, fabriquaient un textile du même type, mais pas sous forme de ceinture.

La plus fameuse des ceintures que j'aie vue fut celle de Lavallée, alors directeur-gérant de la Compagnie Rolland, de Montréal. Exactement 12" de largeur, elle avait été tissée pour lui, avec de la laine de Berlin, par Mme Françoise Venne, de Saint-

Traitants de fourrures, de la Compagnie de la Baie d'Hudson, dans les environs de Fort Garry (maintenant Winnipeg). Tiré d'une aquarelle de Rhindisbacker (vers 1830). (Conservé aux Archives publiques du Canada, Ottawa.)

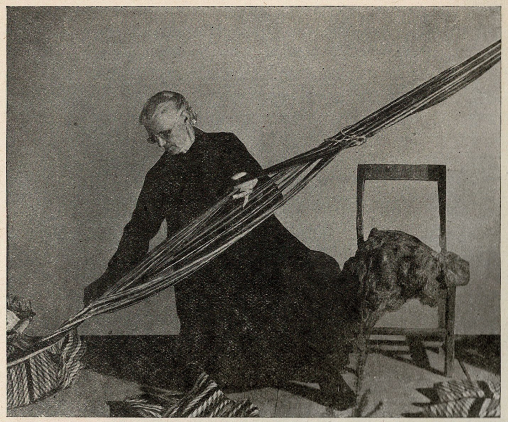

Mme Napoléon Lord, de Saint-Jacques d'Achigan, au Premier Festival des Chansons et des Arts populaires, au Château-Frontenac, Québec, en 1927.

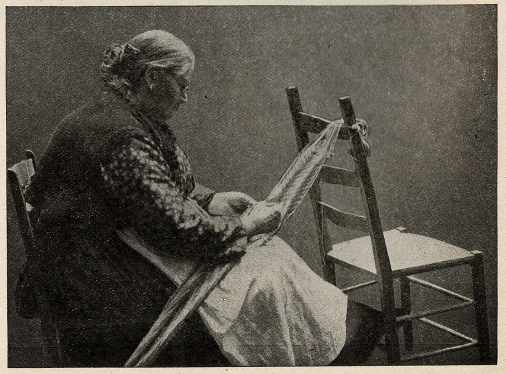

Mme Françoise Venne, de Saint-Jacques de l'Achigan, à l'exposition de la Canadian Handicrafts Guild, Montréal, 1907.

Mlle Cécile Barot, de Montréal, tressant un ceinturon.

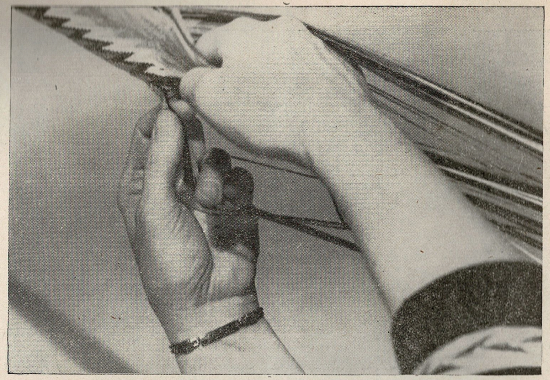

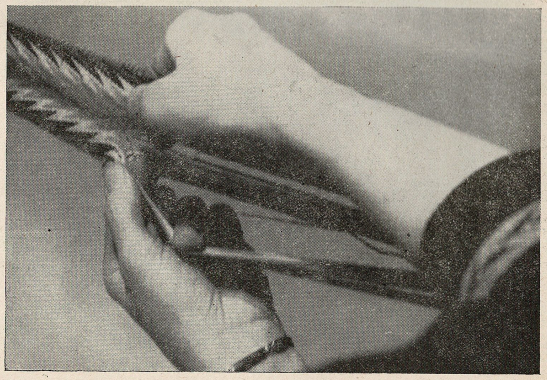

Détail des mains de Mlle Cécile Barot tressant un ceinturon fléché. (Photos DesParois)

Une vieille femme de Saint-Placide, près la Baie-Saint-Paul, tenant sur un genoux plusieurs jarretières qu'elle a tressées. Sur sa tête est un chapeau de paille aussi tressée. Mlle Bouchard, des Eboulement, achevant une jarretière fléchée.

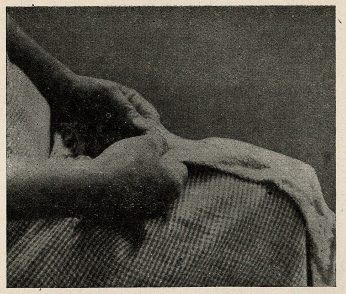

Mlle Bouchard, des Eboulement en haut, comté de Charlevoix, tressant sur son genoux une jarretière fléchée; les brins sont épinglés à quelque distance de ses doigts. La jarretière telle qu'on la porte.

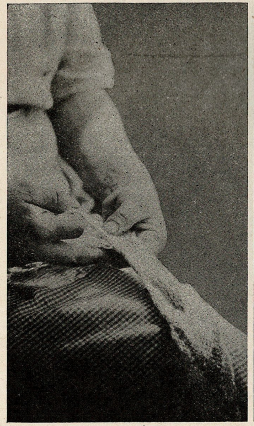

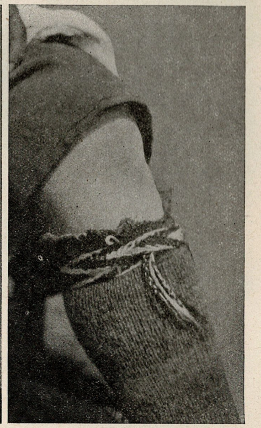

Mme Françoise Gaudet-Smet, une des premières à s'intéresser à la reprise de du tressage fléché dans l'artisanat et qui, prêchant par l'exemple, porte toujours un bandeau fléché par Mlle Cécile Barot.

Mlle Madeleine Ozeray portant un bandeau fléché que Mlle Cécile Barot a tressé.

Jacques L'Achigan. Il avait voulu posséder une ceinture plus belle que toutes les autres; il l'avait payée $25. Plus tard, elle fut vendue $150. à Scott & Fils, avec la collection d'art de Lavallée."

*
* *

M. Massicotte publia, en 1924, la première étude historique importante au sujet de la ceinture fléchée, portant le titre: "La Ceinture fléchée, Chef-d'oeuvre de l'industrie domestique au Canada" (**Mémoires de la Société royale du Canada**, 1924, Section 1, 1-13). Voici des extraits de cette étude:

> La ceinture de laine date des premiers temps de la colonie. Elle fit partie du costume des écoliers du Séminaire de Québec au 17e siècle, et à cette époque, des fonctionnaires français reprochèrent aux autorités d'avoir voulu "imiter le costume des coureurs de bois."
>
> Toutefois, le port de la ceinture devait être assez restreint. Les nombreux inventaires dressés au 17e et au 18e siècles, que nous avons pu étudier aux archives de Montréal, contiennent plusieurs mentions de ceintures de "porc-épic," de "porcelaine pa rgrains," de "rassades rouges entremêlées d'autres couleurs," "de soie mêlée d'or et d'argent" et surtout de ceinturons en cuir, mais ce n'est qu'en 1756 que nous trouvons des "ceintures de laine."
>
> Si ces ceintures avaient eu la vogue qui leur échut plus tard, on n'aurait pu les oublier dans les documents notariés ou judiciaires. D'ailleurs, l'on sait que Charlevoix, Kalm, Franquet, et Bonnefons,

si précis dans leurs descriptions des costumes d'antan et surtout de leurs particularités, ne font aucune allusion à la ceinture de laine, fléchée ou non.

Sans doute on voisinerait plus l'exactitude, si l'on reportait la grande vogue de la ceinture de laine au commencement du régime anglais, puisque trois assertions et une tradition qui s'accordent sur certains points nous conduisent à cette probabilité.

La plus ancienne de ces assertions date de 1845 et nous l'extrayons d'un des contes que le nouvelliste Alphonse Poitras agrémentait d'observations exactes sur les moeurs et coutumes de l'époque. Dans le passage qui nous occupe, l'auteur décrit les scènes qui se déroulaient à Montréal, lors du raccolement annuel des nautonniers et des traiteurs:

"C'était, dit-il, du temps des voyageurs, du temps que, tous les ans, il partait de nos villes et des campagnes, un essaim de jeunes Canadiens pour les **pays d'en haut**. . . . Alors tous ceux qui avaient l'esprit tant soit peu tourné du côté des aventures s'engageaient à la Société du Nord-Ouest. . . L'ancien marché de Montréal (aujourd'hui place Royale) et les auberges avoisinantes étaient les rendez-vous de cette jeunesse vigoureuse. Après avoir entamé et quelquefois même épuisé les avances qu'ils recevaient et après s'être munis d'un couteau de poche, d'un briquet et d'une ceinture fléchée – ce dernier article était indispensable –, nos voyageurs partaient en chantant pour se rendre à Lachine. . . Là, on s'embarquait en canot. . ."

Nous trouvons la deuxième assertion dans un article résumant des souvenirs sur la vie d'autrefois à Montréal et paru le 15 du mois de novembre 1884:

"Pendant les grands froids de l'hiver, les hommes portaient de lourds manchons en peau d'ours. Les ceintures fléchées jouissaient alors d'une grande vogue, elles étaient brodées (sic) avec beaucoup de richesse. Une bonne ceinture se vendait de $10, à $20. Ces ceintures avaient été apportées à Montréal par les voyageurs du Nord-Ouest. Presque tous les citoyens de la classe aisée portaient la ceinture fléchée autour de leur pardessus d'hiver."

La troisième se rencontre dans un article publié dans la **Presse**, vers 1896, et qui fut reproduit dans le **Bulletin des Recherches historiques de 1897**, p. 172. Elle explique et confirme l'hypothèse précédente.

"La colonie de la Rivière-Rouge, dit cet auteur, a été dans ses commencements presque sous le contrôle exclusif des Ecossais; or il vous souvient d'avoir vu à Montréal des régiments qui portaient ce nom, mais surtout qui portaient le **plaid** national et la petite jupe. Si ceux qui furent dans le Nord-Ouest ne pouvaient pas toujours adopter ce costume, ils s'en revêtaient cependant dans la saison rigoureuse Ils engagèrent alors la Compagnie à faire venir d'Ecosse ces tissus de laine qui paraissent être l'objet de tous les désirs Les importations de ce genre furent même très considérables et l'écharpe devint le juste-au-corps des Sauvages ainsi que la ceinture du Métis qui en ornait son capot

traditionnel. Selon son usage la Compagnie exigeait des prix fabuleux. Les employés canadiens, après leurs années de service ou pendant les visites qu'ils faisaient à leurs familles quand ils étaient en congé au temps des corvées pour la descente des pelleteries, ne manquaient pas de montrer leurs ceintures et surtout de dire combien elles leur avaient coûté. Nos femmes canadiennes, si industrieuses et qui voulaient exempter à leurs fils partant pour le Nord-Ouest une dépense qui devait leur être onéreuse, s'ingéniaient à confectionner elles-mêmes ces fameuses ceintures. Elles imaginèrent un dessin nouveau avec les couleurs les plus voyantes. Comme c'était à l'Assomption que la Compagnie du Nord-Ouest, par l'entremise des McDougall, des McBeth et des Woolrich, anciens commis retirés à cet endroit, recrutait la plupart de ses engagés, ce fut là même que la ceinture fléchée prit ses développements.

De ce qui précède, nous admettons que l'arrivée des Ecossais en Canada a dû augmenter ou stimuler le goût des ornements en laine et de couleurs voyantes et que, sans aucun doute, la fameuse Compagnie du Nord-Ouest, composée d'Ecossais et de Canadiens français et qui eut son siège à Montréal, contribua pour beaucoup à populariser le port et la confection de la ceinture de laine. Cette firme employa nombre de voyageurs de race française, semi-française ou sauvage, et s'appliqua à se les attirer et à les retenir par tous moyens. Et la ceinture polychrome était un argument, un ornement et une nécessité auxquels peu résistaient. Les Magnats de la fourrure eux-mêmes sacrifiaient à la mode et l'un des principaux bourgeois de la Compagnie du Nord-Ouest, le grand Chaboillez, avait dans sa garde-robe, en 1798 et avant, "deux ceintures à flèches."

Lorsqu'elle eut absorbé son active rivale, en 1821, la Compagnie de la Baie-d'Hudson continua de faire confectionner des ceintures dans les campagnes; mais depuis quelques années, elle confie cette fabrication à des tisserands d'Outre-mer qui produisent sur leurs métiers mécaniques un tissage qui ne peut se comparer avec celui qu'obtenait nos ménagères.

A l'été de 1920, le bouquiniste G. Ducharme acheta de veuve Roland-Lenoir, une collection de ceintures, tomahaks, calumets, wampoums, colliers en rassades, etc.

Dans cet assemblage, se trouva une ceinture fléchée dite **acadienne**, dont la texture présentait des particularités non encore remarquées. Par exemple, le tissu avait trois raies, une au centre et une à un tiers du bord, de chaque côté. D'ordinaire les ceintures n'ont qu'une raie, au centre. En plus, le centre n'était pas de couleur uniforme, il présentait des flèches alternes, ce qui ne se voit pas dans les modèles de la région montréalaise.

Au sujet de la provenance de cette pièce on racontait ceci: feu M. E. Rolland-Lenoir, mort en juillet 1920, l'avait obtenue vers 1898 d'une dame Desroches (née Poirier), à Miscouche, île du Prince-Edouard. Celle-ci prétendait que ladite ceinture avait été fabriquée dans sa famille. Bien audacieux toutefois, serait celui qui voudrait faire état de cette trouvaille.

Dans la région de Québec, vers 1825, on fabriquait à la navette une ceinture en trois couleurs dont le dessin rappelle vaguement une corde parsemée de noeuds ou encore un chapelet. Une variété de ce dessin se rencontre aussi dans une ceinture genre filet que la Compagnie de la Baie d'Hudson vendait vers 1870.

Enfin, on rencontre parfois une ceinture de l'Assomption dans laquelle les zigzags sont remplacés par des lozanges. C'est ce que les tisseuses appellent une "flèche nette." L'aspect de ce modèle est ravissant.

Entre 1843 et 1850, madame Charpentier, née Laframboise, alors domiciliée au rang de la Cou d'pouille, paroisse Saint-Laurent, recevait $8. par grande ceinture. Elle obtenait sa laine, dite "laine de France," chez M. R. Trudeau, pharmacien et marchand de curiosités sauvages, qui tenait son établissement au numéro 106, rue Saint-Paul.

Une facture datée du 29 octobre 1859, nous apprend que la maison Bruyère, Thomas & Cie, rue Saint-Paul, achetait d'un nommé J.-O. Guilmette, des ceintures fléchées à quatre chelins, six deniers, et à trois chelins chacune. Sans nul doute, il s'agissait de ceintures communes destinées aux voyageurs.

Vers 1860, une dame Azarie faisait des ceintures de trente-deux flèches pour sept piastres, laine fournie. En 1875, on payait généralement dix et quinze piastres.

Vers 1892, M. Raymond Masson se fit faire une ceinture de belle largeur, par Elisabeth Mirault, à Sainte-Marie-Salomé, pour six piastres. Plus tard, madame Venne, la tisseuse dont nous avons parlé ci-dessus, n'exigeait pas moins de vingt piastres pour une ceinture large. Et elle déclarait que ce prix n'était pas exhorbitant, pour l'époque.

Entre 1830 et 1892, la Compagnie de la Baie-d'Hudson commandait des quantités de ceintures à Saint-Jacques, comté de Montcalm, par l'intermédiaire de ses agents, MM. Bélanger et Dugas. . .

La floraison des grands clubs de raquettes, entre 1840 et 1890, donna à la ceinture fléchée une vogue extraordinaire. Mais avec les changements qui se sont effectués dans la vie à Montréal, depuis un quart de siècle, la ceinture a disparu.

Croyant qu'il ne fallait pas se contenter d'en ensevelir précieusement quelques échantillons dans les musées de reliques historiques et traditionnelles, la Société de Folklore de Québec. . . a pris les moyens de sauver de l'oubli ce tissu à nul autre pareil et elle a décidé de confier cette tâche à une communauté de religieuses canadiennes. Les révérendes Soeurs de la Providence l'ont acceptée sans hésitation, car elles se rappellent que leur fondatrice, la vénérable Mère Gamelin, comptait, parmi les premières personnes qu'elle hébergea, trois ou quatre femmes âgées qui gagnèrent une partie de leur subsistance en fabriquant des ceintures. . .

RENAISSANCE

Les arts traditionnels du Canada, déjà présentés aux **Veillées du Bon Vieux Temps**, en 1919, reçurent un nouvel élan aux Festivals de la Chanson et des Arts populaires, tenus au Château Frontenac, en 1927, 1928 et 1930. La ceinture fléchée y fit son apparition; elle fut mise en lumière par Mme Napoléon Lord, par sa fille, et par M. et Mme Odilon Vigneau.

Une déléguée de la Canadian Handicrafts Guild, présente à l'une de ces fêtes, publia dans la brochure annuelle de son association la déclaration que voici (traduite de l'anglais) :

> Des milliers de personnes ont vu pratiquer, à Québec, les arts et les métiers d'autrefois par des artisanes et des ouvriers du terroir. On a chanté une infinité de chansons populaires et on a travaillé tout comme il est coutumier de travailler. C'était merveilleux de voir cette renaissance. Les festivals ont été un événement unique jusqu'ici sur notre continent; ils auront pour effet de bien faire comprendre à ceux qui y prirent part que ces métiers populaires et que ces chants anciens font encore partie de la vie quotidienne de certaines gens du vieux Québec.

L'Ecole des Arts domestiques de Québec, au ministère de l'Agriculture, par l'entremise de M. O.-A. Bé-

riau, s'aboucha céans avec Mme Lord qui, cette même année, fut invitée à l'Ecole pour enseigner son art à quelques membres du personnel. Depuis, à des intervalles réguliers, sous la direction de Mme Albert Bienjonetti (née Brunet), on enseigne à tisser la ceinture, soit à l'atelier de cette école à Québec, soit à divers endroits sur le parcours du fleuve. En conséquence, un bon nombre de femmes connaissent maintenant le procédé et confectionnent parfois des ceintures à la mode de L'Achigan.

La contribution de l'Ecole des Arts domestiques à la renaissance de la ceinture fléchée est signalée comme suit par Mme Bienjonetti:

> En 1930, Mme Lord a enseigné ici à dix institutrices de l'école: Ninette Lachance, Antoinette Brunet (Mme Victor Larue), Mme Marie-Jeanne Desrochers, Mme Marie-Paule Lalonde, toutes de Québec; Mme Edouard Chamarre, de Saint-Jean-Port-Joli; Mme Georges Coderre, de Saint-Paul (Abbotsford); Mme Albert Bienjonetti (née Brunet) et Mlle Eugénie Brunet, de Montréal; Mme Chapdelaine, de Montréal; Mlle Berthe Roy, de Saint-André (Kamouraska), maintenant Mme Larivière, de Montréal.
>
> Mme Lord se servait de laine commerciale qu'elle plongeait dans l'eau bouillante et retordait serré sur le rouet. Les institutrices de l'école des arts, qui apprirent d'elle, utilisaient une laine de Québec de très belle qualité, qu'elles préparaient et filaient serré. D'ordinaire la laine est celle de Paton, à Sherbrooke (Qué.). Le retors dans les anciennes ceintures semblait se composer en partie de toile du pays. Les teintures (végétales) étaient

préparées à l'école par son ancien directeur, M. O.-A. Bériau. On n'a tissé en entier que deux ceintures, à l'école de Québec, car le travail était bien long.

"Quand on enseigne à tisser une ceinture, on s'occupe d'abord de la préparation de la laine; et un court échantillon de la ceinture est tressé.

"Après la première année, l'école a donné plusieurs cours; en 1931, à dix religieuses de divers couvents: Congrégation de Notre-Dame, de Sainte-Anne, de Jésus-Marie, du Rosaire, du Bon-Conseil. Huit femmes de la campagne ont également appris à tisser la ceinture. Parmi ces dernières citons les demoiselles Bouchard, de Québec (filles du major Bouchard, 22e régiment) ; Mlle Lacroix, qui plus tard confectionna plusieurs ceintures; Mme Fafard-Drolet, de Québec; Mlle Blais, de Saint-Charles; et Mlle Annette Blais, Saint-Michel (Bellechasse).

En 1932, un plus grand nombre suivirent l'un des trois cours, en février, douze, et en avril, cinq. Parmi elles, on comptait: Mme Napoléon Lachance, de Saint-Pierre (île d'Orléans); Mlle Chouinard, de Saint-Jean-Port-Joli, et plusieurs autres des comtés de Dorchester, de Bellechasse, de L'Islet et de Lotbinière; en juillet, 15 soeurs du Bon Pasteur, de Sainte-Anne de Beaupré, du Saint-Nom de Marie, de la Charité, de Saint-Louis, du Sacré-Coeur-de-Marie, de Sainte-Croix, du Nominingue (Soeurs Saint-Elphège et Saint-Olivier).

En 1933, quinze religieuses suivirent les cours; en 1934, dix. Chaque été, un certain nom-

bre de soeurs a étudié, à l'école, les arts manuels. En 1936, huit femmes de la campagne et dix religieuses, parmi lesquelles, les Soeurs de la Providence, de l'école régionale Sainte-Ursule; deux soeurs de Saint-Vincent-de-Paul et de la Tourelle, Gaspé; deux soeurs du Bon-Conseil, de Chicoutimi; des soeurs de Saint-Joseph, de Saint-Hyacinthe et de l'Assomption, de Nicolet; des Filles de Jésus, du Cap-de-la-Madeleine; des soeurs de la Charité, de l'Ecole de la Jemmeraie, à Québec; et, en 1937, sept femmes de la campagne.

Les institutrices de l'Ecole des Arts domestiques donnèrent deux cours au couvent de Saint-Pascal (Kamouraska); et en 1938, deux cours dans le comté de Charlevoix. En 1941, huit dames ont suivi un cours de ceinture fléchée, à Ferme-Neuve (C. Labelle); et, en 1943, l'Ecole d'Agriculture de Mont-Laurier recevait deux cours.

A l'école de Québec, outre Mme Bienjonetti, Mme Thérèse Jean et Mlle Germaine Galerneau, les années suivantes, continuèrent cet enseignement.

Ma monographie **Assomption Sash** (Bulletin 93, National Museum of Canada), parut, au Musée national, en août 1939; elle servait d'introduction à un plus long ouvrage, qui comprenait un catalogue raisonné ou descriptif de plus de deux cents ceintures de toutes sortes. Copie dactylographiée de ce catalogue est conservée à la bibliothèque du Ministère des Mines et des Ressources, au Musée national, Ottawa.

Cette publication a été souvent consultée, depuis, non seulement par les spécialistes, mais aussi dans

les écoles. Certaines artisanes s'en sont inspirées, ou y ont appris le tissage de la jarretière tressée.

La demande persistante d'une version française de cette monographie a induit **Paysana** à publier cette nouvelle étude que voici, étude en partie adaptée à l'usage des artisanes. Le Musée national a accordé son concours et son **Imprimatur** à cette publication, et il a fourni les clichés de quelques illustrations.

La renaissance de la ceinture est donc assurée, d'autant plus que **Paysana**, sous l'impulsion de Mme Françoise Gaudet-Smet, s'y intéresse activement, et que Mlle Cécile Barot, de Montréal, et les religieuses de l'école de Sainte-Martine, depuis plusieurs années, pratiquent ce genre de tissage.

Mlle Barot, après avoir appris le tressage de la jarretière dans ma monographie et consulté une ouvrière, songeait à se spécialiser dans ce travail. Elle reçut de Mme Smet, qui lui apporta des commandes et exposa ses premiers échantillons, le plus vif encouragement. Ce patronage aida à orienter sa carrière. Mlle Barot créé de nouveaux modèles, tous jolis, en rubans et en étroites ceintures pour costumes de dames (Plus loin, je cite un mémoire écrit de sa main, où gracieusement elle expose sa méthode).

HISTOIRE DE LA CEINTURE

Quand les traitants de fourrures approchaient des sauvages réunis en bandes pour la traite, ils mettaient leurs beaux costumes, leur hauts chapeaux de castor, leurs ceintures et leurs jarretières fléchées, et ils se paraient de médailles et d'ornements. Cet apparait, qui formait toujours partie de la cérémonie du calumet et des palabres de la traite, en imposait aux Peaux-Rouges chez qui l'indigence et l'isolement n'excluaient pas le désir du prestige et la convoitise de la parure. Séduits par ces marques du pouvoir étranger, les chefs de tribus ne tardèrent pas à imiter leurs visiteurs distingués, et bientôt les splendides capots à capuchon, les mitasses de drap rouge, les bandoulières et les sacs perlés, les ceintures et les jarretières de laine fine aux brillantes couleurs, aux longues franges terminées par des noeuds et des pompons, passèrent de main en main pour servir à l'accoutrement de tout chef digne de ce nom.

Ainsi se propagèrent, dans une grande partie de l'Amérique du Nord, les articles de traite d'abord étrangers à ce milieu, comme la rassade, la broderie et l'argenterie. Longtemps les sauvages en retinrent le goût, après que les changements de la mode, chez les blancs, les eurent fait disparaître; à tel point qu'on leur attribue de nos jours une origine indigène.

Le mode du tissage des ceintures et des jarretières fléchées est-il d'origine indigène? ou, au contraire, a-t-il été introduit au nouveau monde par les blancs?

D'autres ont déjà répondu à ces questions, bien qu'il ne soit pas facile aujourd'hui de découvrir les données requises dans la masse confuse de faits et d'affirmations s'échelonnant sur quelques centaines d'années. Pour parvenir à la vérité, il faut procéder de faits établis à des déduction qui permettent de combler les lacunes et de sonder l'inconnu. Ces faits ne manquent pas. On les trouve d'abord sous la forme de pièces ethnographiques dans les musées du Canada, des Etats-Unis et de l'Europe, et ensuite dans le témoignage de chroniqueurs ou d'artisans contemporains, aujourd'hui disparus. Ces objets et ces témoignages jettent de la lumière sur les débuts, la croissance et la diffusion de la plupart des types de jarretière et de ceinture fléchée qui nous sont familiers et qui sont plus variés qu'on ne le soupçonne généralement. Il faut procéder du certain à l'incertain.

La forme la mieux connue du tissage que nous étudions est celle de la ceinture fléchée, telle que la portaient les commerçants de fourrures de Montréal, les bourgeois de Beaver Hall et les voyageurs du Nord-Ouest. Cette ceinture en anglais est nommée **Assomption Sash**. Dans les régistres de la Compagnie du Nord-Ouest, vers 1810, on l'appelait encore: ceinture à flamme, "worsted sash or belt, common belt, N.W. worsted belt, scarlet **do**, fine scarlet **do**."

La ceinture fléchée fut d'abord fabriquée pour la Compagnie du Nord-Ouest, dont le siège était au Beaver Hall, à Montréal; ensuite pour la Compagnie de la Baie-d'Hudson. Ces deux compagnies se fusionnèrent en

1821. Avec l'argenterie fabriquée à Montréal et à Québec pour les sauvages, et le wampoun manufacturé dans la colonie hollandaise aux Etats-Unis, cette ceinture fut un des principaux articles de la traite des fourrures depuis l'Atlantique jusqu'aux grands lacs et même très loin au delà.

Pour réduire le coût des ceintures, on en arriva bientôt à les faire tisser à la douzaine, et l'on s'en tint à quelques types familiers. Les artisanes du comté de l'Assomption s'adonnèrent seules à cette industrie, qui ne tarda pas à devenir leur monopole. Les négociants qui y trouvaient leur profit s'appliquèrent de leur côté à en faciliter la production.

La ceinture fléchée du type commercial semble ne pas remonter au delà de 1830 à 1840. Elle provient uniquement de Saint-Jacques de L'Achigan, de Sainte-Marie-Salomé et des environs – subdivisions de l'ancienne paroisse de l'Assomption, d'où son nom déjà assez ancien d'**Assomption Sash**. Si le recensement de Montréal, en 1825, mentionne trois filles fabriquant des ceintures chez Nicolas Brisson, il est à présumer qu'elles venaient de L'Assomption; il ne s'en trouvait pas hors de cette paroisse qui aient su faire la ceinture à flèches ou à flammes. Quelques-unes seulement de ces tisseuses se sont par occasion trouvées ailleurs. Une d'elles habitait Orléans près Ottawa, il y a cinquante ans.

Les plus grandes et les plus belles ceintures de L'Assomption ou de L'Achigan mesurent environ 15 pieds de longueur y compris les franges; celle, dite Iroquoise, du Museum of American Indian, à New-York, est de 171 pouces. Leur largeur atteint 8 à 10 ou 11 pouces – M. E.-Z. Massicotte en connaît une de 12 pouces;

elles pèsent 2 livres et 9 onces, rarement plus. Elles comprennent jusqu'à 32 flèches ou flammes de couleurs. Les ceintures ordinaires de la traite sont moins larges, soit de 6 pouces; et elles sont quelquefois plus étroites.

La laine qu'employaient les faiseuses de ceintures n'était pas celle que les habitants produisent pour le tricotage ou le tissage au métier. Elle était teinte de couleurs végétales ou minérales brillantes et durables. Des marchands de Montréal, paraît-il, la fournissaient toute prête aux tisseuses; l'un d'eux a prétendu qu'elle était importée de France; elle l'était plutôt de Shetland en Ecosse. Les fournisseurs de Montréal, qui avaient eux-mêmes vu à la teinture de la laine, la faisaient retordre et redoubler par certaines fileuses passées spécialistes en ourdissage.

La ceinture fléchée est une oeuvre compliquée, dont le type est bien établi (standardized, en anglais); on ne peut lui attribuer plusieurs sources indépendantes les unes des autres. On retrouve des survivances de son évolution en temps historiques, surtout parmi les Canadiens, chez les Indiens des territoires autrefois exploités par les compagnies du Nord-Ouest et de la Baie-d'Hudson. Des survivances existent aussi dans certaines parties de la province de Québec – sur la côte de Beaupré, dans le comté de Charlevoix et ailleurs. Les musées du Canada, des Etats-Unis et d'Europe conservent beaucoup de ceintures prétendues huronnes, micmacs, iroquoises et autres, qui marquent des étapes de cette évolution.

SPECIMENS DIVERGENTS

Assez divergentes du type commun, certaines vieilles ceintures à flèches, à flammes ou à parallélogrammes, illustrent des procédés anciens de tissage qui sont tombés en désuétude. Parmi ces ceintures exceptionnelles on compte la ceinture "acadienne", la ceinture du général Isaac Brock, une ceinture perlée dite "de Québec", et les quelques ceintures à flèches portées par les chefs hurons de Lorette en 1830 et par le Dr Chénier, de Saint-Eustache, en 1837.

La ceinture "acadienne", ainsi nommée on ne sait pourquoi, consiste en quatre bandes d'environ 1½ pouces de largeur chacune, telles les jarretières qu'on tresse encore aujourd'hui à la Baie-Saint-Paul et aux Eboulements. Elles comprennent, toutefois, plus de brins que la plupart des jarretières et sont reliées ensemble par l'entrelacement des brins en bordure, quand ce n'est pas par de simples points de couture.

La ceinture perlée de Québec, retrouvée à Sillery, consiste en des bandes ou des jarretières juxtaposées, tiscées séparément et ensuite cousues les unes aux autres; elle mesure 5½ pouces de largeur. Comme dans le cas de la ceinture "acadienne', le milieu forme un carreau ouvert au centre et quelque peu gonflé, auquel s'ajustent des deux côtés les flèches divergentes en séries; ces flè-

ches pointent vers les bouts de la ceinture. En bordure des flèches se trouve, dans la ceinture de Québec, de la rassade blanche en enfilade dans les brins, suivant le mode adopté pour les ceintures à l'usage des chefs sauvages. Ces deux ceintures, l'acadienne et celle de Sillery, sont aujourd'hui la propriété du Musée national, à Ottawa.

La ceinture de Sir Isaac Brock, conservée au musée des Archives publiques, à Ottawa, est la plus ancienne, Brock étant tombé sur le champ de bataille en 1812. Fléchée à la manière des ceintures de l'Assomption, faite de laine retordue, elle diffère assez des ceintures ordinaires, par ses flèches qui sont orientées dans la même direction, d'un bout à l'autre. Son "coeur", au lieu d'être rouge, est jaune; ses zigzags ou dents de scie forment de longs parallélogrammes, appelés flèches nettes; les couleurs de ces zigzags ne sont pas symétriquement disposées. La laine, moins retordue que celle des ceintures de l'Assomption, lui donne de l'élasticité. Cette ceinture de choix – un fier général s'en parait – représente donc un mode de tissage un peu antérieur à celle de la ceinture fléchée proprement dite.

La "Ceinture de Québec", d'après M. Massicotte, ressemblait à celle qu'on fabriquait pour la Compagnie de la Baie-d'Hudson. Elle diffère de la ceinture fléchée ordinaire. Son "coeur" de flèches bleues, tournées dans une seule direction, est bordé de losanges blancs. La petite rainure au centre indique que les deux moitiés de la pièce ont dû être reliées ensemble par l'entrecroisement des brins de bordure.

Les ceintures acquises par les musées chez les sauvages et les métis, depuis cinquante ans, se repartissent depuis l'embouchure du Saint-Laurent jusqu'au de-

là des Grands Lacs et des rivières Missouri et Mississippi. Elles forment un groupe à part, dont l'importance résulte de variations curieuses et de divergences marquées. Parmi ces sauvages, on a retrouvé, cependant, beaucoup de ceintures fléchées provenant de la traite, qu'on a tort de croire indiennes. Un exemple manifeste de cette erreur d'attribution est celui de la splendide cinture dite "iroquoise" du Museum of the American Indian, à New-York.

Pour la confection de ces ceintures on s'est servi d'une laine importée qui n'était pas beaucoup retordue – les sauvages ne possédaient pas de rouet. C'est pourquoi les brins colorés de teintures végétales ou anilines y sont d'ordinaire laineux ou chevelus et le tissu reste lâche. La plupart de ces ceintures étaient contemporaines des ceintures de la traite; elles sont, toutefois, de types plus variés et plus anciens et ne sont rien de moins que des survivances d'une période qui a laissé des traces dans certains vieux districts de Québec.

La variété la plus commune de ce groupe pseudo-indien consiste en ceintures de diverses largeurs, de la main de Canadiens et probablement aussi de sauvagesses dans les tribus du nord et du centre. Le dessin prédominant y est en forme de V, W, ou de trois et quatre dents de scie transversales, tel qu'on le voit dans la ceinture que W. Day représenta dans son aquarelle intitulée "A Gentleman travelling in a dog cariole at the Hudson's Bay" (1825). D'autres ceintures à peu près semblables sont, par exemple, celles que tissèrent récemment Mme Odilon Lefrançois, de Château-Richer, et quelques femmes des environs de la Baie-Saint-Paul; et aussi celles qu'on a retrouvées ailleurs parmi les sauvages ou métis

– à Lorette, ou parmi les Iroquois, les Cris, les Shawnees, Sauks, les Fox, les Osages, les Seminoles.

Certaines illustrations remontant à 1827, comme celles de McKenney and Hall, nous portent à croire que les dessins en V et W ou en dents de scie étaient en usage sur une bien plus grande surface géographique que ceux des flèches ou des flammes. Ces dessins sont probablement plus anciens.

La ceinture fléchée ou à flammes de l'Assomption, vers 1830, n'avait pas encore exclu les ceintures d'un genre plus ancien, qui allaient plus tard disparaître – par exemple, la ceinture rouge à rassades. On le constate dans les peintures de Krieghoff, représentant des gens de Longueiul, de 1840 à 1850.

La Minerve, de Montréal (29 juillet, 1830) nous fournit d'ailleurs, quelques renseignements à cet effet:

> Jean Bruneau, 111 rue St-Paul, Montréal, offre en vente. . . 300 Doz. Ceintures Rouges, 200 Doz. Crémones, 400 Doz. Bonnets écossais non assortis, 250 Doz. dito Rouge et Gris de Laine. . .

La même année (4 janvier), **La Minerve** publiait:

> Avis. . . L'on trouvera constamment chez R. Trudeau, apothicaire, près le vieux Marché, à Montréal, le plus beau choix de souliers de chevreuil, de ceintures rouges fléchées ou à raçade, en douzaines ou en détail, et toutes sortes d'ouvrages en Ecorce brodée. . .

La vraie ceinture de l'Assomption ne semble donc pas encore, à cette date, avoir supplanté, du moins à

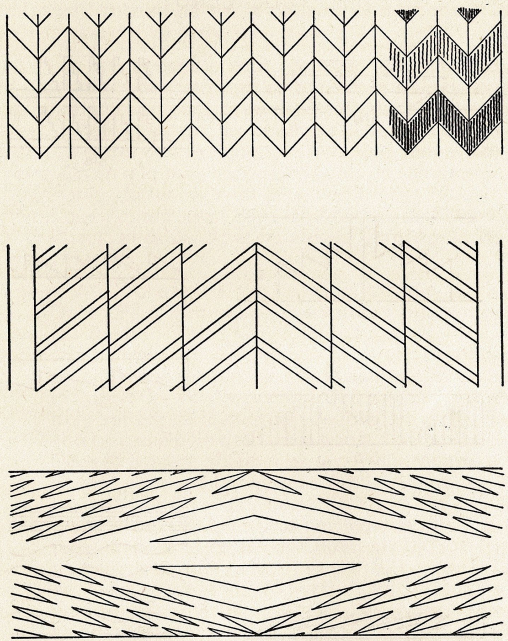

Ceintures probablement tissées par des sauvages : en haut, spécimen Winnebago, Museum of the American Indian, N.-Y., 14/1026; au centre, Sauk et Fox, 14/1025; en bas, dessin d'un ceinture fléchée dont le milieu est gonflé et dont le dessin est en forme de carreaux — ce spécimen se trouve au musée.

TROCADERO

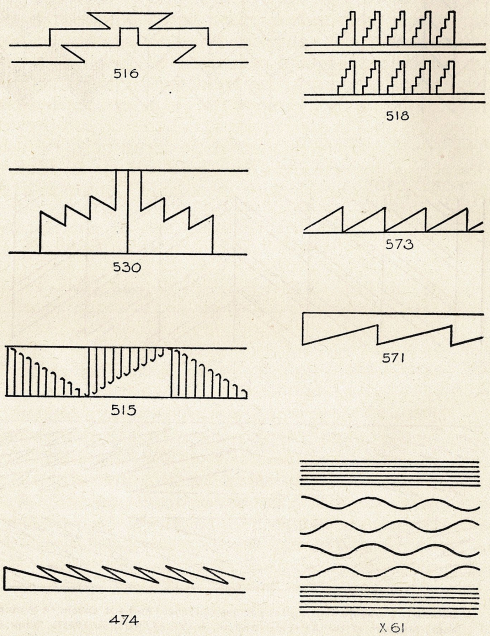

Dessins de ceintures conservées au Museum of the American Indian, N.-Y.: en haut, spécimen Winnebago, 14/1031; deuxième, Kickapoo, 2/4609; troisième, Caddo, 2/2347; en bas, Winnebago, 14/1027.

Montréal, la ceinture rouge de laine plus primitive que les Iroquois ont longtemps conservée.

Il est impossible, faute de renseignements, de dire si certaines des ceintures retrouvées parmi les sauvages ont été tissées par eux ou achetées des commerçants. Il est toutefois certain que celles qui tiennent définitivement du genre de L'Assomption leur sont venues par la traite. On en a la preuve dans les livres de comptes de la Compagnie du Nord-Ouest pour les années 1799-1822 (livres que j'ai retrouvés dans les Archives du Séminaire de Québec), et aussi dans ceux de la Compagnie de la Baie-d'Hudson.

Dans le seul cas de la Compagnie du Nord-Ouest, 98 ceintures de l'Assomption figurent dans la liste de l'"Outfit 1799", 182 pour 1804, 110 pour 1820, et plus de 200 pour 1821. Il est, cependant, probable que certains sauvages aient de bonne heure appris des voyageurs de L'Assomption à tresser la jarretière ou la ceinture de laine et qu'ils aient obtenu à cette fin de la laine teinte et de la rassade. Dans l'"Invoice of Sundries sent from Montreal. . . by the Lakes" on trouve, en effet, la mention de telles marchandises, par exemple (traduite de l'Anglais) : "En 1800, les plus petites rassades à ceintures. . . pour le Poste des Chats; en 1803, 4 livres de laine retordue, 4/2. . .; et en 1821, pour le Lac des Deux Montagnes, 16 livres de laine retordue et assortie, 7/: £ 3.10. . ." (On n'expédiait pas de ceintures toutes faites à ce poste.) 5 livres de laine cramoisie; 5 do escarlate, retordue; 75 livres de laine retordue; £18.15; 9 livres de rassade ronde et blanche". Tout cela demontre que, à cette date, certains Alonquins et Iroquois de la rivière Ottawa

se servaient eux-mêmes de laine et de rassade pour le tissage des ceintures. Mais Frances Densmore, de la Smithsonian Institution à Washington, affirme d'ailleurs que (traduit de l'anglais) : "les ceintures de laine sont très communes parmi les Chippewas," de nos jours. Elle raconte même comment une sauvagesse de cette nation s'y prit pour en faire une en sa présence. Le procédé que Miss Densmore decrit est le même que celui des Canadiennes, surtout pour ce qui se rapporte à la jarretière tressée de Charlevoix. Certaines observations rapportent aussi que d'autres sauvages, dans des tribus encore plus éloignées, tissent ou tressent encore des ceintures, parmi elles, les Osages, les Poncas, les Omahas, les Panis, et les Winnebagos.

Les jarretières, les bandoulières et les ceintures étaient en usage même avant 1760. On le constate en parcourant, aux Archives du Séminaire de Québec, les inventaires et les listes de ventes à enchères des soixante années précédentes – de 1700 à 1760.

Ainsi dans l'inventaire (1755) de Guillaume Taillon, habitant de Château-Richier, se trouve une paire de jarretières. Si elles n'étaient pas tressés et de laine, elles avaient dû être faites de tavelle, sur un petit métier à ruban ou a barreaux. On retrouve encore mais rarement de ces métiers élémentaires, dans les campagnes et dans les communautés religieuses, notamment à l'Hôtel-Dieu de Québec et à l'Hôpital Général.

Les plus anciennes ceintures mentionnées dans les relations et dans les archives de la période française remontent aux environs de 1700; elles avaient sans doute été tissées au métier et importées, car elles étaient de

soie, de calmande, de fesandive, de ferrandine ou de crespont. Mais les passe-poils blancs d'étoffe formaient déjà partie, vers 1700, de l'uniforme des séminaristes, et ces ceintures devaient être semblables à celles du Séminaire de Québec. En 1806, Lambert (**Lambert's Travels in Canada**. Tome 1, page 61) représente en illustration une ceinture tissée à la manière des nôtres, ou encore en filet, avec une courte frange, colorée en rouge au centre, et de chaque côté, en jaune. Les **Annales** du Séminaire parlent aussi de la ceinture des élèves, qui était d'abord toute blanche, puis qui devint graduellement "chamarrée de toutes les couleurs mélangées avec un goût sauvage." Benjamin Sulte ajoute: "Les coureurs de bois l'ont imitée."

Les inventaires ruraux de 1700 à 1800 font souvent mention de ceintures ou ceinturons dont au moins une partie devait être tressée ou tissée sur des petits métiers à barreau. Par exemple, en 1734, on lit que J. Pellerin, de la Côté de Beaupré, possédait "une cinture de rassade. 3 lb."; que Charles Gravel, du même district, avait, en 1750, "deux ceintures de rassade" – ces ceintures étant probablement du genre de celles qu'on a retrouvées depuis, parmi les sauvages. Au delà de 60 autres ceintures de diverses couleurs et de style varié, faites à domicile plutôt qu'importées, ont déjà été remarquées, tel: "une ceinture de toille," en 1730; une "cinture de lenne noir", en 1744, "3 cintures de laine", en 1750, et en 1743, "deux vieilles ceintures de Laine noir. . . 15 sols."

Avant 1800-1803, on ne précise pas "ceintures à flèches", comme on le fit dans les factures de la Compagnies du Nord-Ouest. Les premières ceintures de la traite étaient attribuées à F. Venance ou L. Venance, de l'As-

somption. M. Massicotte rapporte que "deux ceintures à flèches" sont inscrites à l'inventaire du commerçant de pelleteries Chaboillez. Le **Journal** de Labadie, maître d'école à Verchères, mentionne, en 1797, "une jolie ceinture à flèche qui lui serrait le corps" (à un voyageur qui s'était noyé). Et le commerçant Duperon Baby écrivait de Detroit, en 1781, pour demander "une ceinture". Cela montre que la ceinture n'était pas encore un article de commerce courant.

Une vieille chanson canadienne parle aussi d'une ceinture de toile (comme celle de l'inventaire de Beaupré ou plutôt, comme les jarretières de laine de 11 à 21 brins de la Baie-Saint-Paul).

Elle est en quinze brins,
Ma ceinture de laine.
Elle est en quinze brins,
Ma ceinture de lin.

Les origines des ceintures à flèches et à flammes à L'Assomption restent encore problématiques. Il n'y a pas de preuve sur place qu'elles soient issues de la jarretière tressée, bien que cette preuve se trouve dans d'autres districts de la province de Québec. Une vieille tisseuse de L'Achigan répétait que les anciens, chez elle, avaient appris à faire la ceinture parmi des Algonquins, au Ruisseau-du-Nord. M. Massicotte a entendu dire que ce genre de travail fut introduit dans la région par des Acadiens, peut-être à cause que les colons y étaient surtout de souche acadienne, peut-être encore parce que la vieille ceinture dite "acadienne" représente une étape préliminaire dans l'évolution graduelle de la vraie ceinture; elle consiste en cinq jarretières ou rubans en partie cousus ensemble.

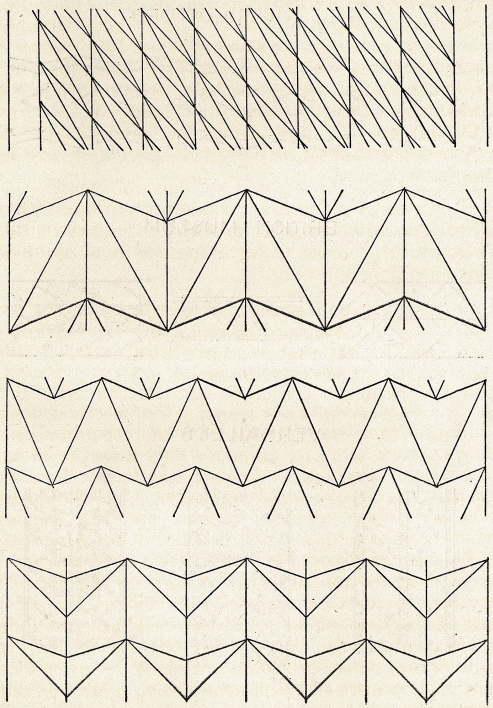

PITT-RIVERS, OXFORD

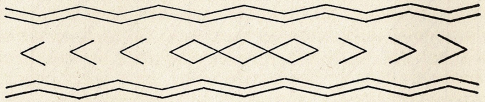

BRITISH MUSEUM

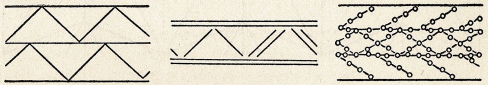

VERSAILLES

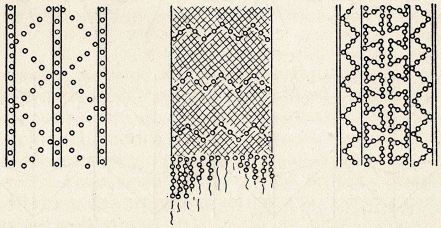

Il est possible que les Acadiens de L'Assomption et des environs aient appris ce tissage des sauvages de la Rivière-du-Nord. Cela ne nous renseigne pas sur les sources plus éloignées du procédé, qu'elles soient indigènes, par exemple, iroquoises ou huronnes, ou bien canadiennes. Il est sûr, toutefois, que les sauvages ne furent pas les premiers à tisser des ceintures de laine aussi grandes et aussi compliquées que celles de L'Assomption.

Un certain nombre d'anciens spécimens conservés depuis longtemps aux Musées de Paris, de Versailles et de Londres, jettent de la lumière sur les débuts obscurs de la ceinture et de la jarretière.

Aussi, de 1740 à 1780, on avait ramassé en Amérique, pour Dauphin de France, une collection d'objets illustrant les arts des sauvages. Auprès la Révolution, cette collection fut divisée en deux parts. L'une resta au musée municipal de Versailles et l'autre fut confiée à la Bibliothèque nationale de Paris. Celle de la Bibliothèque nationale, de notre temps (en 1880 ou environ), fut remise au musée du Trocadéro, devenu le Musée de l'Homme. C'est là et à Versailles que j'ai retrouvé quelques-uns des exemples les plus intéressants sur le tissage, exemples qui sont comme les premières de la ceinture fléchée.

Ces ceintures de porte-faix, dont le tissu est de laine, de poil ou de fibres végétales, sont assez différentes des nôtres. Quelques-unes ont dû être exécutées sur de petits métiers à barreaux ou à rubans. D'autres sont ornées de piquants de porc-épic. La plupart comprennent des dessins que ne sont pas exclusivement indigènes, comme les dents de scie, les triangles, les demi-flèches, les escaliers simples ou doubles en pyramides. Sept cein-

tures de cette collection ont dû être tissées sous l'influence européenne, en Nouvelle-France, par des anciens Canadiens plutôt que par des sauvages: elles sont de laine de mouton; trois d'entre elles, teintes en noir, nous rappellent la "vieille ceinture de laine noire", dans l'inventaire de 1744 sur la côte de Beaupré. D'autres sont décorées de rassades ou de crin de cheval. Enfin une paire de jarretières tressées de laine est attachée à une paire de mitasses de flanelle rouge.

Les trois ou quatre ceintures d'un type transitoire, au British Museum à Londres, consistent, l'une en laine de bison, mais elle est ornée de rassade importée d'Europe. La deuxième, de laine noire, comprend deux rangées de dents de scie en rassade blanche; la troisième, de laine rouge et noire, a un dessin en dents de scie; et une rangée de carreaux forme le dessin de la dernière, en laine rousse. Nulle part, dans les plus anciennes collections européennes trouve-t-on la vraie ceinture à flammes ou à flèches, pour la bonne raison que son existence ne remonte guère au-delà de 1800.

Les ceintures et les jarretières jusqu'ici décrites sont, les unes, canadiennes et, les autres, indiennes. De toute évidence, le mode de tissage dont elles relèvent, au cours de la période historique, était connu des Blancs et des Peaux-Rouges. Mais les matières en usage – la laine, les teintures, la rassade, les clinquants, et le crin de cheval – provenaient à peu près toujours des Blancs, tandis que les dessins découlaient de source mixte, souvent modifiés par assimilation.

Lorsque les sauvages, après 1800, se mirent à tisser de vraies ceintures, ils ne purent travailler que sous l'influence des voyageurs canadiens, avec l'aide des matières premières que la traite des fourrures mettait à leur disposition. Aussi n'ajoutèrent-ils guère de leur cru que des variations dans les dessins et les couleurs. De là on peut conclure que cet art de tisser était en somme de tradition canadienne.

ORIGINES LOINTAINES

Le tressage ou tissage des ceintures était-il, au lointain début, européen ou américain? ou l'un et l'autre?

Il ne pouvait pas être français, parce que nous n'en trouvons aucune trace, ni dans les musées de France, ni dans les renseignements fournis par les folklorites d'outre-mer. N'étant pas traditionnel en France, il n'aurait pas pu traverser les mers avec les colons d'autrefois. Chose surprenante, toutefois, on sait encore aujourd'hui tresser la jerretière ou le ruban en Scandinavie. Le démontrent des jarretièers récemment importées de Norvège au Canada, comme articles de tourisme; ces bandeaux sont à peu près semblables à ceux qu'on tisse encore dans le comté de Charlevoix. Doit-on supposer qu'aux temps préhistoriques les Scandinaves et les Européens savaient tisser les fils sur leurs doigts, mais que les Norvégiens et les Canadiens seuls ont, depuis assez longtemps, conservé ce savoir curieux et compliqué; ou bien encore, que les Norvégiens et les Canadiens seuls ont eux-mêmes, plutôt récemment, inventé ce procédé?

Ou plutôt était-il indigène-américain?

Décidément, il l'était. La preuve nous en vient d'ethnographes et de spécialistes comme Wissler, Amsden, Raoul d'Harcourt, qui ont fait un relevé de la diffu-

sion de ce tissage, avant et après la découverte, sur de vastes territoires dans les deux Amériques. J'en ai moi-même trouvé et photographié de bons exemples provenant des Esquimaux de l'embouchure de la rivière Mackenzie.

N'est-il pas probable que les anciens Canadiens aient emprunté à leurs voisins, en particulier aux Hurons ou aux Iroquois, la connaissance du tressage élémentaire comportant 7, 9 ou 11 brins–toujours en nombre impair? Une fois cette connaissance acquise, les Canadiens l'ont sans doute adaptée à leurs ressources plus considérables, tout comme ils l'avaient fait, dans des cas semblables, la raquette, le mocassin, le canot d'écorce, la façon du sirop et du sucre d'érable, la culture du maïs et du tabac?

Le savant scandinave, Peter-D. Kalm, dans la chronique de son voyage au Canada, en 1749, observa que:

> Chose curieuse! tandis que beaucoup de nations imitent les coutumes françaises, je remarque qu'ici ce sont les Français qui, à maints égards, suivent les coutumes des Indiens, avec lesquels ils ont des rapports journaliers. Ils fument, dans des pipes indiennes, un tabac préparé à l'indienne, se chaussent à l'indienne et portent des jarretières et des ceintures comme les Indiens. . . De plus ils empruntent aux Indiens leurs canots d'écorce qu'ils conduisent aussi bien qu'eux.

Si cette tradition du tressage et du tissage est vraiment préhistorique en Scandinavie et en Amérique du Nord et du Sud, elle doit remonter ou bien à des origines indépendantes les unes des autres, ou–ce qui est plus probable–à une source commune fort lointaine, dans l'Asie du nord. Son apparition sporadique sur divers continents, au Pérou, au Mexique, chez les Iroquois, chez les Esquimaux, constitue une curieuse survivance dont on ne connaît pas encore tous les jalons intermédiaires.

Il s'agit là, certes, de la forme la plus primitive–en l'absence de tout mécanisme–du tissage. Les Canadiens, après en avoir emprunté le principe aux indigènes du Saint-Laurent, en sont devenus les plus habiles détenteurs et ouvriers.

JARRETIERES TRESSEES

Partie de la ceinture que le Général Sir Isaac Brock portait sur le champ de bataille, à sa mort en 1812. (Conservée aux Archives publiques, Ottawa).

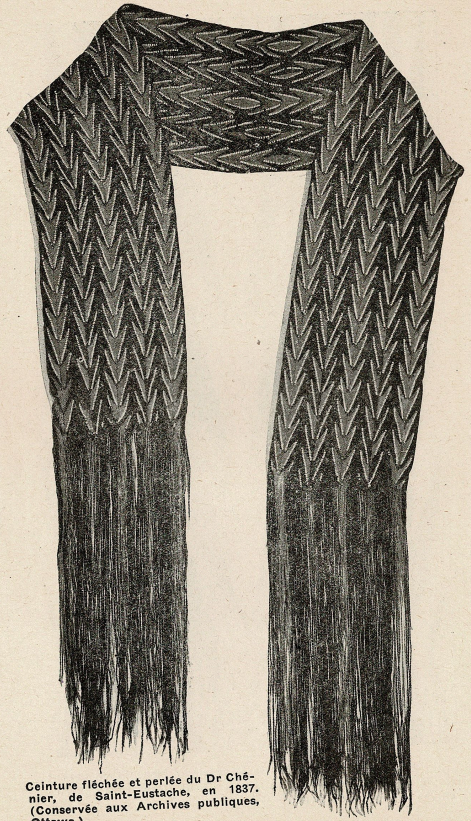

Ceinture fléchée et perlée du Dr Chénier, de Saint-Eustache, en 1837. (Conservée aux Archives publiques, Ottawa.)

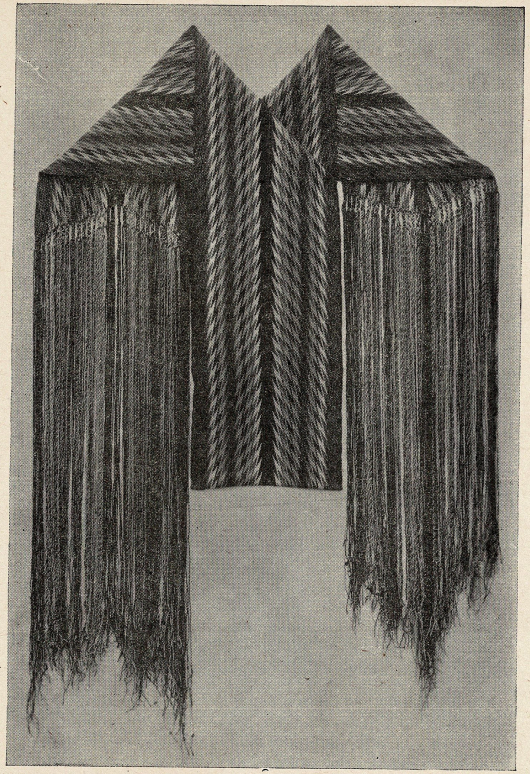

Grande ceinture fléchée, au Museum of the American Indian, à New-York.

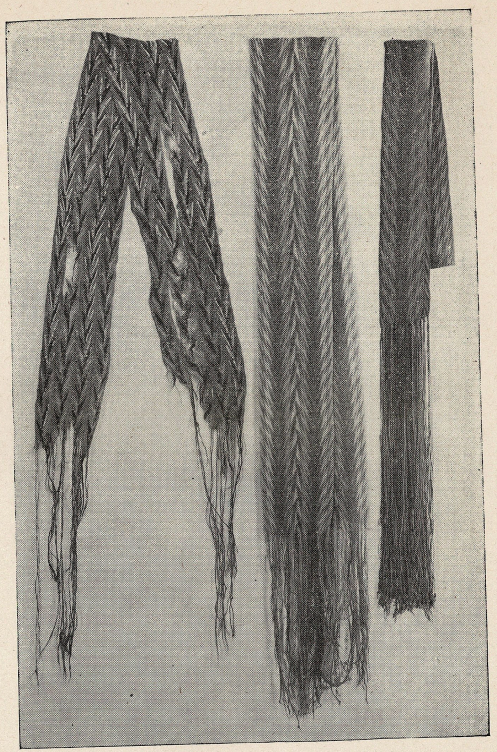

Trois types différents de ceintures fléchées. (A gauche) la plus ancienne des trois, consistant en quatre jarretières cousues ensemble, perlées. (Au centre) ceinture à flammes, moyenne. (A droite) petite ceinture de la traite des fourrures. (Toutes trois conservées au Musée national, Ottawa.)

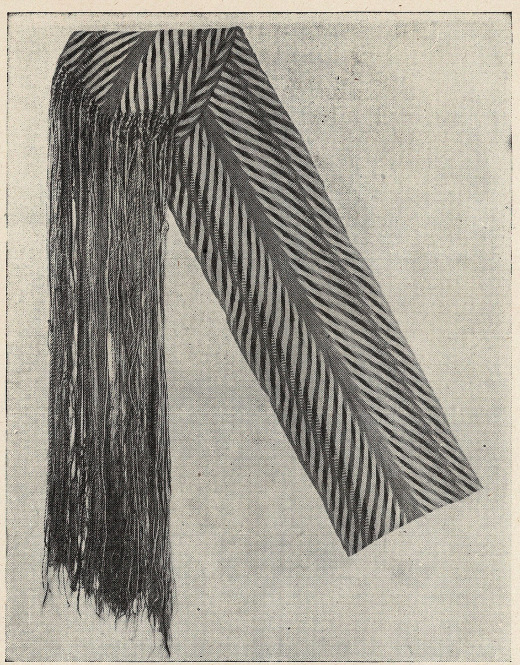

Grande ceinture à losanges. (Conservée au Musée National du Canada, Ottawa.)

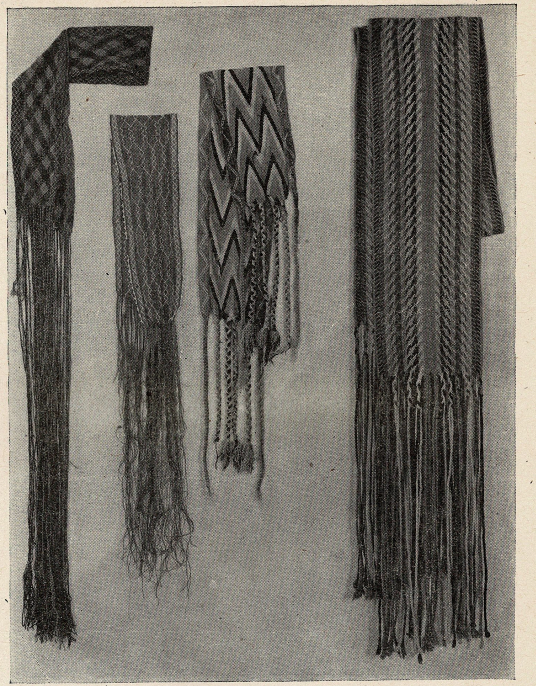

Divers specimens de ceintures. Les trois à gauche proviennent des sauvages; en laine teinte, peu retordues, perlées; celle du centre est presque entièrement rouge. La grande ceinture de droite en est une que la Compagnie de la Baie-d'Hudson fait tisser au métier, en Angleterre.

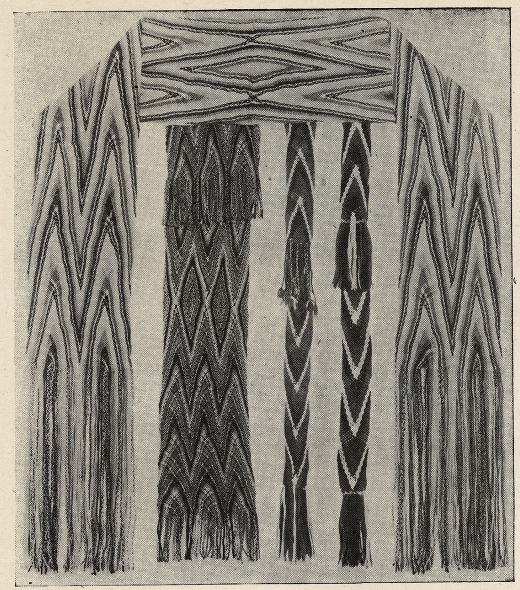

Deux grandes ceintures à carreaux ou à pointes, tressées à la manière des jarretières, par Mme Odilon Lefrançois, de Château-Richer. Une jarretière tressée dans les environs de la Baie-Saint-Paul. (Conservées au Musée National, Ottawa.)

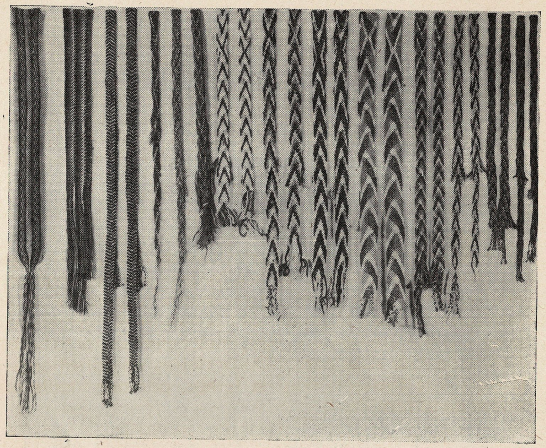

Collection de jarretières tressées, la plupart, en 1936, dans le comté de Charlevoix. Deux, à droite, sont plus anciennes; elles viennent de chez Félix Goulet, de Saint-Pierre, Ile d'Orléans. Les dernières à gauche, sont de la Norvège.

C'est sous la forme primitive de la jerretière tressée–forme qui se rapproche le plus des sources indigènes–que nous trouvons ce tissage le mieux représenté sur le parcours du Saint-Laurent. Je l'ai moi-même découverte pour la première fois, en 1925, chez Félix Goulet, à Saint-Pierre de l'île d'Orléans. Deux paires de jarretières y avaient été tressées, dans le temps, par une vieille ouvrière de la famille.

De nombreux renseignements, depuis, provenant de diverses parties du Canada, ont démontré par la suite que jadis, un peu partout au pays, on savait tresser la jarretière de laine ou de lin. Certaines gens la portent même encore.

Dans la région de la Petite-Rivière, de la Baie-Saint-Paul, de l'île aux Coudres, des Eboulements et de La Malbaie, le tressage de la laine en jarretière ou de la paille à chapeaux (les deux à peu près semblables) est un travail familier à tous. A titre d'exemple, en 1937, j'ai recueilli environ soixante paires de jarretières pour le Musée national. La jarretière tressée était aussi un peu connue à l'île d'Orléans, à la côte de Beaupré–où Mme Le François a naguère tressé des ceintures assez larges dans le style de la jarretière,–à Saint-Roch-des-

Aulnaies (comté de L'Islet), à la Beauce, à Arthabaska, et aux environs des Trois-Rivières.

Des sauvages, autrefois en contact avec les Français d'Amérique, savaient tisser la jarretière: j'en ai recueilli, en 1912, un spécimen Cayuga (Iroquois), en Oklahoma.

Le tissage de la jarretière, sa méthode, ses dessins et sa matière première ressemblent tellement à ceux des ceintures anciennes que j'ai persuadé, sans peine, certaines tisseuses de jarretière, en Charlevoix, à entreprendre de plus grandes et plus larges pièces, jusqu'à ce que ces pièces atteignent les dimensions de véritables ceintures. Dans quelques-unes, les dessins observés sont identiques à ceux d'anciens spécimens. La manière de tisser la ceinture est la même que celle des jarretières. Comme le tressage des jarretières a dû autrefois être général, au Canada, c'est sous cette forme primitive qu'elle a été empruntée des indigènes.

La similarité des procédés fait, de la confection des ceintures et des jarretières, un seul et même tout au point de vue de l'artisanat; soit tressage de plusieurs brins impairs, disposition des couleurs, point de départ facultatif du centre ou des extrémités, divers modèles ou dessins et franges tressées, tordues et terminées par des noeuds ou des houppes. D'après mes observations, certains sauvages confectionnaient des ceintures, des bandoulières et des jarretières tressées en se servant des matières premières mises à leur disposition par les commerçants de fourrure, dans les territoires occupés par les Français ou les compagnies dont le centre était Montréal.

MANIERE DE TRESSER

On pratiquait trois manières de tisser ou de tresser les jarretières, les ceinturons et les rubans:

1° Sur un petit métier à ruban dont les lices à fil tendu étaient mues par deux pédales, dont on conserve deux modèles à l'Hôpital Général et à l'Hôtel-Dieu de Québec;

2° Au moyen d'une grille à tisser tenue à la main, ou fixée à un banc, comme on en trouve chez les Ursulines de Québec, et quelquefois à la campagne, chez des habitants et chez les sauvages (j'ai obtenu une jarretière tissée à la grille, à l'île d'Orléans);

3° Par le tressage sur les doigts, méthode expliquée dans la présente étude, observée dans de nombreux spécimens recueillis pour le Musée national, ou sur le vif chez Mme Alma Tremblay, âgée de 61 ans en 1937, de Saint-Joseph-des-Eboulements (comté de Charlevoix).

La laine des moutons du pays est préparée et teinte à domicile. Mme Tremblay faisait carder la sienne au moulin d'Onésime Tremblay, à Blagousse (dans le voisinage). Elle la filait d'abord, puis retordait deux ou trois brins en un seul.

Les brins, prêts et enroulés en petites balles de diverses couleurs, étaient ensuite ourdis en faisceaux ou

en écheveaux. A cette fin, Mme Tremblay plaçait deux chaises dos à dos, dont la distance l'une de l'autre déterminait la longueur des jarretières. Un brin d'une couleur était d'abord attaché en boucle simple au montant d'une chaise en quenouille, puis étendu et enroulé autour des bouts en saillie des montants opposés. Le nombre de tours dépendait du choix qu'elle faisait d'une couleur requise, disons douze fois, si elle désirait douze brins blancs. Au bout du douzième tour, le brin blanc était noué sur le pouce gauche, d'une façon particulière (voir illustration) à un brin rouge à droite. Le brin de la deuxième couleur–rouge–était alors enroulé autant de fois qu'elle voulait obtenir de brins de cette teinte–peut-être 12 fois, comme pour le premier brin. Mme Tremblay nouait ensuite le brin rouge à un brin d'une autre couleur, jaune, orange ou verte, de la même manière que le premier et au même endroit, à droite du dossier de la chaise. Peu importe la disposition des couleurs, à ce moment-là, vu que leur ordre peut être changé plus tard; mais les teintes doivent être en nombre égal de chaque côté. La tisseuse employait en tout 48 brins, au cours d'une démonstration de sa méthode.

Les brins étaient ensuite coupés avec des ciseaux, du côté droit d'abord, puis du côté gauche. Les brins colorés étaient ainsi séparés en deux moitiés, servant à tisser les jarretières.

Pour empêcher les fils de se mêler, Mme Tremblay les nouait en un faisceau et les posait sur l'épaule pendant le tressage de la première jarretière. Ce noeud peu serré s'exécutait en tenant le faisceau de brins des deux mains à un espace d'environ 6 pouces; un bout était tiré sur les doigts de la main gauche et à l'intérieur, de façon à produire une boucle.

Pour tresser une jarretière, on peut commencer par un bout ou par le centre.

En commençant par un bout:

Quand on veut exécuter une frange, disons de 3 pouces de longueur, on enroule deux fois un brin de laine autour du faisceau, à l'endroit où la frange doit finir et où le tressage doit commencer; on l'attache en boucle.

La frange tendue vers le haut et l'écheveau tenu dans la main gauche, on prend les brins de laine colorée entre le pouce et l'index de la main droite, en les triant suivant le plan voulu. De ce triage et de cette disposition dépendent le dessin de la jarretière. L'ouvrière dispose ensemble tant de brins d'une couleur, les place sur le dossier d'une chaise, puis tant de brins d'une autre couleur: ces brins assortis formeront la moitié de droite. Elle répète l'opération du côté gauche. Toutes les couleurs, ayant été placées dans l'ordre voulu, sont nouées ensemble, au haut, en formant une moitié dans chaque main, et en assujettissant fermement, à un crochet ou à un clou fixé dans une table, le bout de l'écheveau à l'endroit où la frange doit s'achever. Certaines tisseuses l'attachent à leur genou, à l'aide d'une épingle de sûreté. Après ces préliminaires le tressage commence.

La moitié des brins tenus dans la main droite se compose de, mettons, 4 brins blancs, 2 verts, 6 blancs, 6 rouges et 6 jaunes. On dispose de côté, pour le moment, les brins de l'une des moitiés.

Un brin est tiré sur l'index de la main droite, le suivant, dessous; un autre dessus, un autre dessous. Ici l'index sert de lame pour séparer les brins alternatifs de la chaîne, la moitié du dessus et la moitié du dessous.

Tous les brins de la moitié de droite se trouvent partagés en deux: dessus et dessous l'index.

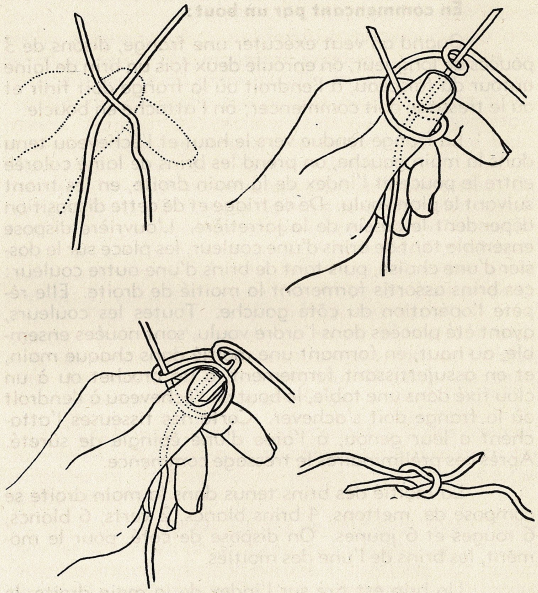

Le pouce de la main gauche, alors introduit entre ces deux faisceaux séparés, va chercher le premier brin à droite (blanc, dans l'exemple choisi), le tire vers la

gauche jusqu'au centre, où il le laisse tomber. Ensuite, ce brin tiré remplace l'index dans la séparation des fils de la chaîne, et devient le premier fil de trame diagonale, du côté droit de la jarretière.

La main gauche répète le même procédé, pour l'autre moitié, l'ouvrière s'aidant de la main droite. Mais les brins de couleur sont placés dans le même ordre renversé. Quand les brins sont dessus et dessous l'index gauche, le pouce de la main droite tire le dernier brin à gauche, le passe à l'intérieur et le ramène au milieu, où il l'abandonne. Ce deuxième brin est devenu le premier de la trame, pour la moitié de gauche.

On passe ensuite au côté droit. Les brins sont alternativement séparés de nouveau en deux, dessus et dessous l'index. Les brins de chaîne dessous passent dessus l'index. Le pouce gauche atteint le premier fil à droite (qui, au début était le deuxième) et le ramène au milieu, où il le laisse tomber.

Le brin tiré de la droite se trouve dessous le pouce; celui de gauche, dessus. Ainsi les fils de l'extrême droite et de l'extrême gauche se trouvent maintenant au milieu.

Les brins de chaîne, à gauche, passent alors alternativement, dessus et dessous l'index gauche. Le pouce droit atteint le dernier brin à gauche pour le ramener au centre, puis le quitte.

Les deux derniers doigts de chaque main tiennent les deux faisceaux, de droite et de gauche, séparément.

Avant que la main opposée ramène le brin, elle laisse choir le faisceau de brins ou l'écheveau. Le pouce, introduit dans l'espace qui sépare les deux groupes de la

chaîne, presse la trame vers le haut. Cette pression du pouce coïncide avec une traction équivalente de la chaîne, assurant ainsi l'uniformité du tissu. Le pouce et l'index de la main gauche tirent le fil de droite au centre et, inversement. La séparation des brins dessus et dessous l'index s'exécute de la même manière, de l'autre main.

La flèche est ainsi complétée, pendant que le dernier brin ramené des côtés au centre devient le brin de la chaîne, où il se croise à son voisin de l'autre moitié.

A la fin, lorsque le tressage atteint le point où la frange doit commencer, on fait des noeuds, qui tiennent fermement les brins en place.

Pour exécuter le noeud, on prend trois brins à droite, un dans la main droite et deux dans la gauche, on glisse celui de droite entre les deux autres, puis on tire les trois brins et on les noue ensemble. On répète cette simple opération pour les autres brins en séries de trois. Dans ce cas, les brins ne sont pas tressés. Quand on préfère tresser les brins, au lieu de les nouer, le tressage (trois part trois, ou davantage), commence à l'endroit même où finit le tissage; et des noeuds terminent les tresses.

S'il arrive à la tisseuse d'interrompre le travail avant d'avoir terminé la jarretière, elle attache les faisceaux en une boucle simple.

En commençant la jarretière par le centre:

La chaise sur laquelle la tisseuse est assise doit faire face au dossier de la chaise où l'écheveau est fixé à un tiers de sa longueur, au moyen d'un noeud double,

pour s'assurer que les brins demeurent fermement en place. De ses pieds la tisseuse tient la chaise immobile.

Les brins teints sont alors assortis pour la moitié du côté droit; disons: 4 brins blancs, 2 verts, 6 rouges, 6 jaunes et 6 blancs. Puis le tressage commence tout comme ci-dessus, en suivant la même méthode.

Alors l'écheveau fixé au dossier de la chaise est détaché, le bout tressé mis à sa place; l'autre bout est tressé à son tour. On procède au tressage de la seconde moitié. Il en résulte une fissure au milieu de la jarretière, mais l'habitude donne l'adresse nécessaire pour la rendre presque imperceptible.

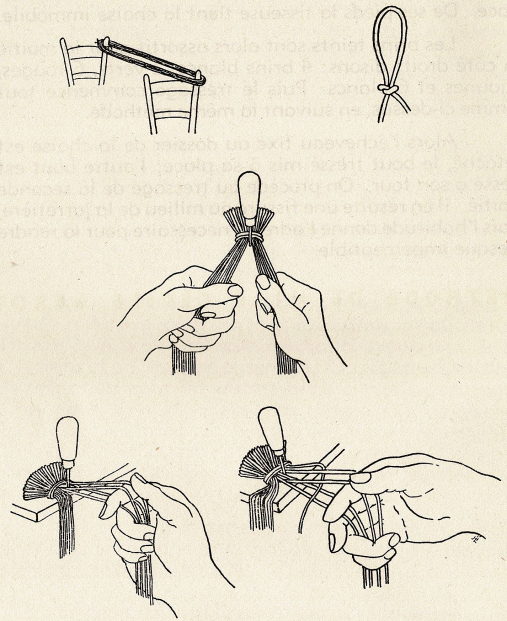

MANIERE DE TRESSER

APPENDICE

METHODE DE MLLE CECILE BAROT

(décrite par elle-même)

Si vous désirez tisser une ceinture fléchée, décidez d'abord quels en seront la longueur, la largeur, le patron et les teintes. Voici, à titre d'exemple, la méthode suivie dans l'exécution de mon modèle V.

Longueur—Quand vous avez fixé la longueur de la ceinture telle qu'elle doit être, ajoutez-y un tiers (1/3) pour compenser la tension de la laine et le raccourcissement causé par le travail. Ainsi, pour une ceinture de 50 pouces (50"/, plus une frange de 18" chaque bout, en tout 86", il faut que les brins mesurent 115". Posez les crochets, au mur et au plancher, à 115" l'un de l'autre.

Largeur—Il faut 32 brins de grosse laine (Double Knitting) par pouce de largeur d'une ceinture. Ici, je vais expliquer une ceinture de 3" de largeur. Il faudra en tout 96 brins. Pour exécuter une ceintuer plus large, augmentez en proportion le nombre des brins.

Teintes et dessin—Il faut décider des couleurs que vous préférez, et calculer d'avance le nombre de brins de chacune pour exécuter votre dessin. Ici, je choisis mon modèle V. Nous aurons 5 couleurs différentes divisées en 12 brins rouges, 12 bleu pâle, 28 bleu foncé, 16 jaunes et 28 gris : 96.

Montage—Attachez le bout de votre laine rouge à un crochet et faites là passer d'un corchet à l'autre jusqu'à ce qu'il y ait 12 brins. Arrêtez, changez de laine. Continuez ainsi jusqu'à ce qu'il y ait 96 brins.

Ourdissage—Il faut deux planchettes de bois, trouées de chaque bout, qui serviront d'ourdisseur. Vous les attachez d'un bout, l'une à l'autre. Tenez dans la main droite, solidement, la partie attachée des planchettes. Placez-vous juste au milieu, entre les deux crochets. Prenez la moitié de vos brins de laine dans votre main gauche, comme suit: 14 bleu foncé, 6 bleu pâle, 14 gris, 8 jaunes, 6 rouges. Placez les brin par brin dans les planchettes, en commençant par le bleu foncé.

Le premier brin passe **sur** la première planchette et **sous** la deuxième; le deuxième brin passe **sous** la première et **sur** la deuxième; le troisième brin passe **sur** la première, et **sous** la deuxième.

Continuez cette opération avec les différentes couleurs, classées comme suit: 14 brins bleu foncé, 6 bleu pâle, 14 gris, 8 jaunes, 6 rouges. Et en sens inverse, pour le deuxième paquet de laine: 6 rouges, 8 jaunes, 14 gris, 6 bleu pâle, 14 bleu foncé. Ainsi il y aura 48 brins sur chaque planchette. Tous vos brins de laine une fois placés, vous attachez ensemble l'autre bout des planchettes.

Placez-vous près du crochet de droite et tenez fermement tous les brins de laine dans la main gauche, pour les couper de la main droite, avec des ciseaux, juste sur le crochet. Faites un noeud simple, au bout de la mèche entière. Recommencez l'opération près du crochet de gauche.

L'ouvrage peut être accroché n'importe où, pour-

vu que la croisée (la séparation des brins alternatifs de dessus et de dessous) soit à la hauteur de vos mains, et que l'ouvrage soit bien tendu en diagonale.

Tressage—Il est important de placer votre travail à droite. Séparez la croisée à l'aide de vos deux mains, près des planchettes nouées. Attachez la partie supérieure avec une pince ou un cordon. Passez la main gauche dans la croisée jusqu'au centre, en gardant le pouce dessus pour tenir les brins. C'est le premier brin passé le centre qui vous servira de brin courant. Ici, c'est le 49ème ou le 7ème rouge. Ce brin doit être tenu dans la croisée par deux doigts de la main gauche, qui servent de navette, puis amené vers le côté gauche, pendant que la main droite, qui sert de pédale, fait passer les brins de la chaîne un par un. Celui qui est **dessous** passe **dessus**, et le suivant de **dessus** passe **en dessous** du fil courant. Votre fil ou brin courant est toujours placé dessus en arrivant au bord, et après avoir servi de fil de trame, il y deviendra un fil de chaîne.

Il faut enlever la pince pour passer le mêlage, et la remettre aussitôt pour garder votre croisée. N'oubliez pas de démêler jusqu'au noeud ou aussi loin que possible.

Retournez votre ouvrage. La moitié de droite est maintenant à gauche. Comme il n'y a que 47 brins ou 5 brins rouges, c'est le 48ème ou 6ème rouge qui vous servira de fil courant. Vous apprendrez vite à croiser le centre, sans compter les brins.

Quand le mêlage devient gênant, il faut défaire le noeud, démêler et peigner la laine avec les doigts, puis rattacher.

Quand vous aurez tissé la moitié de la longueur,

retournez votre ouvrage bout pour bout. Enlevez les planchettes, en ayant soin de repousser la croisée vers la partie finie.

Il y a deux façons de faire la deuxième partie.

Si vous désirez que votre dessin soit dans le même sens sur toute la longueur de la ceinture, il faut travailler en sens contraire de la première partie.

Explication—Passez la main gauche dans la croisée jusqu'à l'extrême droite; prenez le dernier brin et ramenez-le jusqu'au milieu. N'oubliez pas le travail de la main droite. Retournez l'ouvrage, prenez encore le dernier brin qui viendra se croiser avec le premier juste au milieu, et ainsi de suite.

Si vous aimez mieux un centre à votre ceinture, ici ce sera un carreau. Il faut remplir l'espace de chaque côté de la pointe en V. Ce n'est pas très facile. Ensuite vous recommencez le travail là où s'est terminée la première moitié.

Manière de remplir les côtés—Il faut prendre le dernier brin à l'extrême droite (bleu foncé), le ramener jusqu'au bleu pâle, croiser avec le premier bleu pâle, que vous rendez au premier gris. Croisez avec le gris. Le brin gris est croisé avec le premier jaune. Ce brin jaune vient tomber au dernier ou 10ème brin jaune. Recommencez au bord, ramenez les brins de la même façon jusqu'au 8ème jaune; diminuez ainsi de deux brins à chaque rang jusqu'au bord. Vous faites ensuite l'autre côté.

Bonne chance !

ACHATS DE LA COMPAGNIE DE LA BAIE-D'HUDSON (1818-1853)

(Information furnished by J. Chadwick Brooks. "Published with the permission of the Governor and Committee of the Hudson's Bay Company.")

We have no document in our archives dealing solely with sashes or belts, as we have found them called, and we have had to extract our information from various account books, consequently it is not of a very detailed nature. Undoubtedly the Lachine and Montreal accounts books would have provided the best source for material, but unfortunately only very few of these books have been preserved in our archives. Account books for districts or posts merely state the numbers of different belts required or remaining on hand.

It is not possible to say when the Hudson's Bay Company first began to purchase sashes, or belts as they were called, in Montreal, but at any rate it was apparently some time before their union, in 1821, with the North West Company.

In 1818, the Company's agents in Montreal, Messrs. Maitland, Garden & Auldjo, forwarded some goods to James Bird at Jack River, and this consignment included the following items:

44	Belts 1st breadth	5/- each
105	" 2nd "	7/6 "
18	" 3rd "	10/- "
5	Narrow Belts	2/6 "

(H.B.C. Arch. B. 134/d/15, f.10.)

We are of the opinion that these belts were of Canadian manufacture, as the goods shipped from England were distributed to the various posts from the depots on Hudson Bay. Presumably the prices quoted were in Halifax currency.

The list of goods required in the Athabasca district for the trade of outfit 1821-22 was prepared at Fort Wedderburn, in November, 1820. Amongst the various articles requisitioned were the following:

Belts, Canadian No. 1
" " " 2
" " " 3
" " " 4

Belts and roses
(H.B.C. Arch. B.39/a/18, p.59.)

From an "Inventory of Goods Liquors Provisions &ca the property of the North West Company remaining at Montreal 4th November 1821" we find that the following items were included:

67	Fine Belts	at 3/9 each	£12.11.3.
113	Common Belts	" 2/ "	11. 6.-
18	North West Belts	" 12/4 "	11. 2.-
34	" " " Crimson	" 6/9 "	11. 9.6.

(H.B.C. Arch. B. 134/d/27, p.9.)

Once again we presume that the above prices were quoted at Halifax currency, and, as they were the property of the North West Company, they were manufactured in Canada.

The following item was included in an "Account of Goods received into York General Store shipped from Montreal May 1822":

200 Narrow Worsted Belts at
1/9¾d. Sterling ..... £18.2s.6d.
(H.B.C. Arch. B. 239/l/247, p.50.)

and, from the York Factory Scheme Indent Book for outfit 1822-23, we find that, amongst the various goods required for the Northern Department, were:

Belts with roses, Nos. 1-7 inclusive
" full mounted sword
" English nett, small
" " " large
" Canadian, Nos. 1-4 inclusive
" Worsted common
" " fine
" " extra fine
(H.B.C. Arch. B. 239/r/1)

The series of York Factory Scheme Indent Books begins in 1822, but unfortunately the years from 1824 until 1830 inclusive are missing. After that date, they continue into the 1870's. During that period, belts of different kinds were incluled amongst the goods requisitioned for the Northern Department.

From books of cash payments made at Lachine we find that in August, 1848, one F. Doré, was paid for:

	Halifax Currency
"Making 28 large Canoe Oilcloths at 2/6	£3.10. 0d.
12 N.W. broad Col Belts at 12/6"	£7.10 0d.

(H.B.C. Arch. B. 134/d/35, f.17)

and that, in the following month, R. Trudeau was paid for:

	Halifax Currency
6" Belts at 13/6 & 6 Belts at 13/-"	£7.19. 0d.

(Ibid, f. 29.)

Other cash payments made at Lachine for belts were as follows:

20th December, 1848.	Halifax Currency
"Paid Salomon Boulonger (Boulanger) for 101 Assomption Belts bought from him this day"	£62.10s. 0d.
"Paid (Solomon Boulonger) for 8 woollen caps at 2/6"	1. 0s. 6d.
	£63.10s. 0d.

(Ibid, f. 41.)

4th September, 1849.	Halifax Currency
"(Paid) R. Trudeau for 1¼ doz Scarlet Belts at 15/- "	
(Ibid, f. 88.)	18s. 9d.

16th November, 1849. Paid Solomon Boulanger	Halifax Currency
67 large N.W. Belts at 10/6d each	£35. 3s. 6d.
50 smaller " " " 9/6 "	23.15s. 0d.
28 Worsted " Caps " 2/6 "	2.17s. 6d.
	£61.16s. 0d.

(Ibid, f. 103 & 227.)

			Halifax Currency
5th October, 1852. Paid Solomon Boulanger			
114	L'Assomption Belts at	10/- each	£ 57. 0s. 0d.
174	" " "	8/- "	69.12s. 0d.
51	" Caps "	2/6 "	6. 7s. 6d.
			£132.19s. 6d.
		Less 10%	13. 6s. 0d.
			£119.13s. 6d.

(H.B.C. Arch. B. 134/d/37, f. 27 & 110.)

4th November, 1853.
"Paid S. Boulanger for Belts & Caps supplied Lachine Depot 1853" £161.10s. 6d.
(Ibid, f. 78.)

* * *

LA CEINTURE ETANCHE DE BARNSTON

(Citation d'une lettre de CLIFFORD P. WILSON, **Editor, "The Beaver", Winnipeg, 3 septembre 1941**) :

We have had a letter from Barnston's grandson (Chief Trader George Barnston, bourgeois of the Saguenay Post, in 1846), who lives in Honolulu, Cuba, and has the following remarks to make about your article (dans **The Beaver**) on sashes:

"The article on sashes in your June "Beaver" issue is very interesting, as I remember (soon after going to Montreal in 1884) a craze sprang up for them, and people used to drive into the back country in winter trying to pick them up from habitants. The Montreal winter carnivals with ice palace were started a year or two earlier, and it became swanky for snowshoers to wear them, — on those who were lucky enough to get one. At that time they might be had from $10. to $25., according to the ignorance of the habitant who owned one. They were practically indestructible, and some (showing patches) had been worn for even sixty years. My grandfater in selling on up North to an Indian had told him the sash would hold water, which the Cree did not believe. Later he returned saying, "You are an honest man", as he had proved himself the sash did hold water."

This is a quality in Assomption Sashes which I had not suspected. Did you know about it?

* * *

QUATRE VIEUX SPECIMENS, AU PITT-RIVERS MUSEUM, OXFORD

(Lettre de G. E. S. Turner, 1er mars 1940)

"Quite by chance I noticed recently in the Pitt-Rivers Museum a specimen which recalled to me your paper on the Assomption Sash, which I had handled but not then read. The speciment in question is labelled: "Long sash of red worsted, with arrow head patterned lines in pale and dark green; bead edged. N. American Indian", but appears to be nearly identical with a sash illustrated in colour in the frontispiece of your paper (Bull. 93, Nat. Mus. Can.)...

The nearest approach to the arrow design which I have been able to discover, is on a woven beadwork bandoleer illustrated in Skinner's "Material Culture of the Menomini" (Mus. Amer. Ind., 1921).

The particulars of the Pitt-Rivers specimen are given on the accompanying sheet. It differs from the Chenier sash in that the fringe also is beaded and that all five bands of arrows are in two colours, but the general similarity is such as to suggest a family connexion between the two.

In the same case in the Museum are exhibited three other sashes, the details of which are also appended.

Woven Sashes in the Pitt-Rivers Museum, Oxford

1. "Long sash of red worsted, with arrow head patterned lines in pale and dark green; bead edged. **N. American Indian** P.-R. Coll." **Length**: incluling fringes (worn), 9'6" approx.; without fringes, 5'7". **Width**: 6½ inches.

Consists of five bands apparently sewn together with a slightly glossy red thread. Each band is patterned with a single diamond in pale and dark green in the centre, and a continuous row of similarly colored arrowheads pointing to the ends. The arrows in each band number respectively: (1) 41 in each direction; (2) 42 and 43;

(3) 36 eash direction; (4) 40 and 41; (5) 42 and 44. The edges of the arrows are beaded, but not those of the diamonds. There are occasional discrepancies in the numbers of beads used on each side of the arrows; bands (1), (2), (4) and (5) average 11 beads, but band (3), with 36 arrows, has from 11 to 14, 12 being the most usual. Of the fringes the pale and dark green threads are plaited, with beads, as are some groups of red. Other groups of red threads, and some green and red, are twisted, without beads.

The Pitt-Rivers catalogue gives no further information about this sash, except that it was transferred to the Museum from the Ashmolean Museum in 1886.

2. "Woven red woollen sash or scarf (?) with pattern of beads woven in.

N. AMERICAN INDIAN. P.R. Coll. $(\frac{23}{10513})$"

Length: with fringes, 9'8"; without fringes, 6'11"
Width: 6½ inches

Consists of a single band, more loosely woven than No. 1. The pattern, in white beads, consists of an irregular series of transverse blocks of hollow diamonds, reaching to within ½-inch of the edges of the sash. The irregularity is in the number of diamonds enclosed by the diagonal lines of beads, varying from one-half (saw-edge or lightning) to six, with no regular succession. The fringes consist of groups of strands of varying size, ten at one and nine at the other, braided for 1-1½ inches. The larger of these groups are then divided out into flat bands by means of saw-edge lines of beads strung on two undyed threads which enclose each strand separately between each bead. The smaller groups are subdivided into two, one left to hang freely and the other plaited in with a single strand strung with beads. The beads are white and tubular, about 2cm. in length.

3. "Sash of blue worsted decorated with beadwork, with pendant jingles of metal. N. AMERICAN INDIAN. Ramsden Coll. Ash. Mus. (966). Trs. Univ. Museum 1886."
Length: with fringes, 3'10"; without fringes, 2'10"
Width: 3½ inches

This sash is divided into two halves, sewn together with undyed thread at the middle of its length. Two ¼-inch in from each

edge, run the length of the sash. These red bands are bordered at each side with continuous lines of white beads. The main pattern consists of four parallel lines of white beads running in regular saw-teeth from end to end. The fringes consist of ten and eleven groups of strands respectively, closely braided for one inch and then bound with quill-work, terminating in 1½-inch metal pendants of the usual design, from which issue tufts of golden-brown coarse hair, or fibre. The quill wrapping is yellow with a 1-inch orange band in the middle and three single-quill black bands on each side of the orange. The red dye in the weaving is much faded.

4. "Sash of red worsted with bead ornamented pattern woven in. N. AMERICAN INDIAN. Ash. Museum 965. 1886."

This sash is of similar measurements to No. 3, but is in one piece. The colour is solid red, now much faded and almost identical with the red of the bands in No. 3. The decoration consists of four parallel, serrated lines of white beads, with a further beaded pattern on each border made up of series of 5½ diamonds and 3 open arrowheads, or half-diamonds, in regular succession. The fringes are each gathered into ten groups of strands, braided for 1½ inches and then loosely entwined with beads. This specimen bears a very old label attributing it to South America.

Specimens (2), (3) and (4) bear a general similarity to that Seneca Sash (17/9676) illustrated on Plate XVII of **The Assomption Sash.**

* * *

DEUX CEINTURES POUR UNE PEAU DE CASTOR, 1833

(Horace T. Martin, Castorologia, page 105)

Standard of Trade H. B. Co. at Albany Fort, Moose River. . . East Main. . . 1733-1833—the Beaver Skin being the standard:

Beads. . . Milk, ½ pound for 1 Beaver
Gartering. . .
Plain Rings. . .
Sashes, worsted, 2 for 1 Beaver
(No silver). . .

CERTAINS IROQUOIS ET HURONS TISSAIENT LA CEINTURE

(Wm N. Fenton, Smithsonian Institution, Washington, lettre du 13 novembre 1939:)

"Waugh (F. W. Waugh, du Musée national du Canada) and I both found surviving Senecas and Cayugas who remember their mothers making them. They worked down from a chair back or a hook in the ceiling."

J'ai moi-même (Marius Barbeau) acheté, chez les Wyandots de l'Oklahoma (descendants des anciens Hurons-Wyandots d'Ontario), deux ceintures tressées qui forment maintenant partie de la collection du Musée national du Canada. Leurs propriétaires, en les cédant, affirmèrent que la vieille ceinture (332 Daylight Davis) servait de bandoulière, dans les fêtes ou dans les danses, de l'épaule à la taille en traversant la poitrine, ou de ceinturon; et qu'on avait cessé d'en tisser il y a plus de 75 ans. L'autre ceinture (126), appelée **ya'wihcra'**: "ceinture de pouvoir", venait de Frank Whitewing, qui la portait dans les fêtes et dans les danses. De son temps on tissait de ces ceintures, dont quelques-unes étaient plus étroites que celle-ci.

* * *

CEINTURES TRESSEES DU PEROU

(R. D'Harcourt, spécialiste en archéologie péruvienne, de Paris, dans une lettre)

"Je pense que les ceintures dont vous parlez sont à proprement parler **tressées** (il ne doit pas y avoir de trame). J'ai trouvé des pièces exhumées des tombeaux péruviens, des rubans (petites ceintures) qui, je crois, ont été confectionnés avec des méthodes voisines (voyez mon livre sur les techniques textiles, aux planches L et LVI). Au Canada, les ceintures sont-elles d'origine indienne?"

TRESSAGE DES ESQUIMAUX DU NORD-OUEST

J'ai observé (et fait photographier) dans notre collection, au Musée national du Canada, et dans la collection privée de Walter C. Waters, Wrangell (Alaska), plusieurs spécimens de tressage, consistant en nerfs desséchés et effilés, dont la façon correspond à celle des jarretières et des ceintures fléchées. Ces spécimens semblent tous provenir de la région centrale-arctique du golfe Coronation.

Voici l'extrait d'une lettre de M. Waters, à ce sujet (13 déc. 1939:)

"I have noticed that braid on the sling used to drag seal or other game on ice or snow, is the same braided sinew as used on the spears.

"I shall mail one of these to you as a present. I have several of these that came from Coronation Gulf, Canadian Arctic, vicinity of Victoria Island."

* * *

CEINTURES DE LA NORVEGE

La Canadian Handicrafts Guild, de la rue Peel, Montréal, a déjà reçu de Norvège certaines jarretières pour les skis, qui sont à peu près identiques à celles du comté de Charlevoix, ci-dessus décrites. Deux de ces spécimens norvégiens sont ici photographiés, à côté des spécimens canadiens.

On rapportait à la Guild (en 1935) que ces jarretières proviennent de Hammerfest (Norvège), et que les Lapons se servent de bandeaux semblables pour attacher leurs bottes. Une dame Vallée, norvégienne de Montréal, affirmait que sa mère (Mme Mazit Holmgren) avait tressé des jarretières, et elle trouvait le tissage de Mme Napoléon Lord identique. Un Norvégien, nommé Bratberg (?), disait que les vieillards de son pays portaient naguère de ces ceintures de l'épaule à la taille.

Consulté, Hans Aall, Directeur du Norsh Folke Museum, Oslo, (Norvège), répondit par lettre, 8 avril 1938:

"In Norway, sashes are not braided with the fingers only, but different sorts of tools are used. We call them woven sashes.

"1) In Setesdal, South Norway, "Bandvevrei" is used.

"2) All over Norway, "Spjoll-vev" is used. This is the oldest way of making sashes known in our country.

"3) Generally used, in Norway, is "Bandvevgrind".

"The broad sash seen (by a Canadian) in Oslo, most likely is the sash used with the costume from East Telemark. Those sashes are made and worn to-day.

"We have, in Norway, garters braided with the fingers without any tools—broader ones to be worn round the leg below the knee, and smaller ones to be worn round the ankle, to keep the long trousers tight and in place; generally fastened when ski-ing, and in gay colours, to the dark trousers.

"In summertime, when people walked in the mountains, the long trousers were drawn up and the garters bound round the leg below the knee. They were used in the same way when people were out cutting the grass in the fields on wet land."
"Bygdy/Oslo, 8th April 1938. Hans Aall".

* * *

TRESSAGE EGYPTIEN ET INDIEN

(Clarence Lewis, New-York. Lettre du 16 janvier 1942:)

"The only instance that has come to my attention of a true braiding technique being used in the fabrication of larger textiles, is in the case of some Egyptian turbans which are ascribed to the late Roman period. An article illustrating and describing what is believed to be the technique used in making these turbans was given in the bulletin of the New York Metropolitan Museum of Art for October 1939. This article by Nora E. Scott refers in turn to a book by L. Schinnerer, published in Vienna, on Antike Handarbeiten. I have looked this latter article up, but it did not seem to me at all convincing."

Mrs. Margery Kendon (The Bungalow, Hampstead Rd., Uckfield, Sussex, England) a écrit, en 1940:

"I was given the other day a pair of camel girths woven at Bikanir, India, and these too, I feel sure, are finger weaving. The pattern is very beautiful and changes from time to time from a diamond to a square."

* * *

CEINTURES D'IRLANDE

Mr. S. O. Duilearga, Irish Folklore Commission, University College, Dublin, lettre du 12 mars 1940:

"Some time ago I was in touch with the R.I.A. on the matter of the Aran **crios** or belt which is still much in use there. I pointed out also that I had been struck by the apparent similarity in pattern between that traditionally used in Aran and certain Bronze Age finds of belts from the bogs of Denmark and N. Germany, which I saw some years ago in the Museum für Volkskunde in Berlin."

Mrs. Ada K. Longfield (Assist., Art and Industrial Division, Dublin) écrivit, le 30 déc. 1939:

"Finger braided sashes are still made on the Aran Islands, especially on Irish Maan, tho' they have become somewhat popularised for tourist purposes in late years. A specimen can be obtained through the "Country Shop, 23 St. Stephen's Green, Dublin," for about 12/ or 15/. They are still rather reluctant, on the islands, to allow people to watch the process of manufacture, and this reluctance is supposed to be associated with very old and possibly pagan tradition. I think, however, that some details can be obtained, and my colleague, Mr. Michael Duignan of the Antiquities Division, here, is looking into the matter. He will send you such information as he can find."

Mrs. Sibyl I. Welsh (The Wyck, Hyde Health, Amersham, Bucks), à son tour écrivait, le 28 juin 1943:

"I had the pleasure of introducing it ("Assomption Sash"—ma monographie) to Mrs. Crowfoot, an authority on primitive weaving, etc., this spring. She was deeply interested in it, particularly as

she was just busy writing an article on Syria and Palestine finger weavers which are apparently similar to your sash.

"Before writing to you, I sent her a line to ask whether her article was yet published, as I felt you would be interested in it—but it is not yet out. I hope, however, to send you a copy when it appears."

ILLUSTRATIONS

I Traitants de fourrures de la Compagnie de la Baie d'Hudson

II Mmes Françoise Venne et Napoléon Lord, de Saint-Jacques de l'Achigan

III Mlle Cécile Barot

IV Détail des mains de Mlle Cécile Barot tressant une ceinture fléchée

V Tresseuses à l'oeuvre

VI Mlle Bouchard, des Eboulements en haut, tressant sur son genou

VII Mme Françoise Gaudet-Smet

VIII Mlle Madeleine Ozeray

IX Partie de la ceinture de Sir Isaac Brock

X Ceinture fléchée et perlée du Dr Chénier

XI Grande ceinture fléchée

XII Trois types différents de ceintures fléchées

XIII Grande ceinture à losanges

XIV Divers spécimens de ceintures

XV Deux grandes ceintures à carreaux ou à pointes

XVI Collection de jarretières tressées

TABLE DES MATIERES

Remerciements 7

A Saint-Jacques de l'Achigan 9

La ceinture fléchée décline 19

Massicotte évoque le passé 25

Renaissance 41

Histoire de la ceinture 49

Spécimens divergents 55

Origines lointaines 73

Jarretières tressées 79

Manière de tresser 83

Méthode de Mlle Cécile Barot 93

Appendice 99